

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME JOURNÉE.

Vendredi 29 mars 1946.

Audience du matin.

LE PRÉSIDENT. — Avant de poursuivre l'interrogatoire de l'accusé von Ribbentrop, le Tribunal désire que j'attire l'attention du Dr Horn et de l'accusé von Ribbentrop sur les décisions de ces derniers jours.

Tout d'abord, le Tribunal a autorisé l'accusé Göring, qui a témoigné en premier et qui s'est déclaré responsable en tant que second chef de l'Allemagne, à déposer sans aucune interruption. Celui-ci a exposé toute l'histoire du régime nazi, depuis ses débuts jusqu'à la défaite de l'Allemagne. Le Tribunal n'est pas disposé à permettre à un seul des autres accusés d'exposer des faits relatifs aux mêmes questions, sauf si cela s'avère nécessaire pour leur propre défense.

Deuxièmement, le Tribunal a décidé que les témoignages tendant à prouver l'injustice du Traité de Versailles, ou voulant montrer qu'il a été signé sous la contrainte sont inadmissibles.

Troisièmement, quoique ce point ne constitue pas une décision du Tribunal, je dois faire remarquer qu'à plusieurs reprises les accusés ou leurs défenseurs ont exprimé l'opinion que le Traité de Versailles constituait une injustice. En conséquence, tout témoignage de cette sorte, en dehors du fait qu'il est irrecevable, fera double emploi et le Tribunal ne l'entendra pas.

Enfin le Tribunal désire que je fasse remarquer au Dr Horn que tout avocat doit interroger ses témoins et ne pas les laisser tout simplement faire des discours. Il est du devoir de la Défense d'interrompre les témoins dont elle sait que les déclarations sont irrecevables aux termes de la décision du Tribunal. C'est tout ce que j'ai à dire.

Docteur Seidl, si vous voulez parler de la déclaration sous serment de Gaus, je dois vous dire que le Tribunal ne s'occupera pas de cette question maintenant; il s'en occupera après avoir entendu le témoignage de l'accusé von Ribbentrop.

Dr SEIDL. — Monsieur le Président, j'étais convenu avec le Dr Horn, défenseur de l'accusé von Ribbentrop...

LE PRÉSIDENT. — Docteur Seidl, ce que vous avez décidé avec le Dr Horn ne m'intéresse pas. Il ne convient pas au Tribunal

d'entendre en ce moment le témoignage du Dr Gaus. Le Tribunal désire continuer à entendre le témoignage de Ribbentrop.

Dr HORN (avocat de l'accusé Ribbentrop). — Vous parliez hier, en fin de journée, de vos impressions sur la politique en Angleterre et en France. Je voudrais, à ce sujet, vous poser la question suivante: vous êtes-vous efforcé d'exposer à Hitler vos opinions sur la politique anglaise et française à cette époque?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Depuis le 30 janvier 1933, j'ai souvent revu Adolf Hitler et, naturellement, je l'ai entretenu des impressions que j'avais rapportées de mes fréquents voyages, surtout en Angleterre et en France.

Dr HORN. — Quelle était à cette époque l'attitude de Hitler envers la France et l'Angleterre?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — La suivante: il considérait la France comme un adversaire pour l'Allemagne, par suite de la politique qu'elle avait eue à l'égard de l'Allemagne depuis la fin de la première guerre mondiale et surtout à la suite de l'attitude qu'elle adopta vis-à-vis de la question de l'égalité des droits. Cette opinion d'Adolf Hitler a été exprimée dans son livre *Mein Kampf*.

Je connaissais bien la France, car j'y avais depuis longtemps des relations. J'ai beaucoup parlé de ce pays au Führer et cela l'intéressait. Je vis que son intérêt pour les questions françaises grandit au cours de l'année 1933 et j'ai suscité des entrevues entre lui et certains Français. Je crois que certaines de ces visites, ainsi que ce que je lui avais dit de l'opinion de beaucoup de Français et de façon générale, de la culture française...

Dr HORN. — Quels étaient ces Français?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'étaient des économistes français, des journalistes et quelques hommes politiques. Ces récits intéressaient le Führer et il eut peu à peu l'impression qu'il existait peut-être en France des hommes qui ne repoussaient pas l'idée d'une entente avec l'Allemagne.

J'ai présenté ensuite au Führer une argumentation de mon expérience de ces dernières années et de mes propres convictions. Le Führer, on le sait, désirait beaucoup arriver à une entente définitive avec l'Angleterre et signer un accord avec elle. Au début, le Führer séparait nettement cette idée de la politique franco-allemande mais je crois avoir réussi à le persuader qu'une entente avec l'Angleterre n'était possible qu'après une entente avec la France. Cela, je me souviens très exactement encore de nos conversations sur ce sujet, l'impressionna vivement et il me conseilla de persévérer dans mes efforts pour arriver à une entente entre l'Allemagne et la France, efforts que je faisais autrefois de ma propre initiative. Il me dit en outre de le tenir au courant.

Dr HORN. — Vous étiez donc conseiller du Führer en matière de politique étrangère et non pas conseiller du Parti? Comment cela se faisait-il?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai déjà dit que j'avais exposé à Adolf Hitler mes expériences de voyages. Ces impressions d'Angleterre et de France l'intéressaient et, sans solliciter des conférences ou des entretiens particuliers à ce sujet, je fus reçu par Hitler à plusieurs reprises. Je lui ai souvent parlé et ainsi, presque automatiquement, en dehors de la politique officielle, il reconnut ma collaboration et accepta mes conseils sur ce que j'avais vu et entendu dans ces pays.

Il portait surtout évidemment un intérêt manifeste aux questions anglaises. Je le renseignai sur l'opinion publique, sur certaines personnalités, et je lui présentai, en plus des Français, certains Anglais, avec lesquels il pouvait échanger des idées, en dehors de la vie officielle, ce qui lui plaisait énormément.

Dr HORN. — En quoi consista votre aide personnelle aux efforts de Hitler pour arriver à une entente avec la France, entre 1933 et 1935?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — La solution de la question sarroise était à cette époque une des questions primordiales. J'ai essayé, à l'aide de mes relations personnelles à Paris, de faire connaître aux Français qu'une solution pacifique du problème sarrois dans le sens des clauses du Traité de Versailles, serait de bon augure pour les relations entre les deux pays. Au cours de ces années, j'ai eu des entrevues avec de nombreuses personnes à Paris et je pris également contact pour la première fois avec des membres du Cabinet français. J'ai vu l'ancien président Doumergue, le ministre des Affaires étrangères M. Barthou, qui fut assassiné plus tard, M. Laval et surtout M. Daladier. Je me souviens que je rencontrai chez ce dernier une grande compréhension, en particulier sur la question sarroise. Puis, plus tard, je m'aperçus que les Français qui rendaient visite à Hitler avançaient toujours l'argument suivant : « Oui, mais il y a votre livre, *Mein Kampf*, où vous exposez votre politique à l'égard de la France ». J'ai essayé d'obtenir du Führer une révision officielle de ces passages de *Mein Kampf*, mais le Führer m'a répondu — je m'en souviens textuellement — qu'il était décidé, par ses actes, à prouver au monde qu'il avait changé d'avis à ce sujet; que ce qui était écrit ne pouvait être effacé car cela constituait des données historiques, mais que sa première attitude envers la France avait été motivée par la politique française de l'époque à l'égard de l'Allemagne et que l'on pouvait maintenant ouvrir une nouvelle page dans l'Histoire de ces deux pays.

Je priai alors Adolf Hitler de recevoir un journaliste français pour consacrer par une déclaration officielle ce changement dans les idées qu'il avait exprimées dans *Mein Kampf* et pour que le monde en fût averti. Il fut d'accord et reçut un journaliste français. Je ne sais plus exactement quand. Je crois que cet article parut dans *Le Matin* en 1933 ; il fit sensation à l'époque. J'en fus très content, car un grand pas était ainsi accompli dans la voie d'une entente avec la France. Je réfléchis à ce qui pourrait encore se faire et comment, en débutant par la publication de ce seul article, on pourrait aboutir à une entente entre hommes d'État français et allemands.

Dr HORN. — N'avez-vous pas essayé, à cette époque, d'obtenir une entrevue Hitler-Daladier ? Quels furent vos efforts dans ce sens ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'allais précisément en parler. Daladier était à cette époque président du Conseil. J'ai eu plusieurs entrevues avec lui et je lui proposai de rencontrer Adolf Hitler, d'avoir avec lui une entrevue d'homme à homme et de voir si les relations germano-françaises ne pourraient pas avoir une base nouvelle. Cette idée plut à M. Daladier. Je rapportai cet entretien à Hitler qui se déclara prêt à le rencontrer.

Le lieu de rendez-vous avait été fixé dans la forêt allemande de l'Odenwald ; nous étions déjà d'accord. Je partis pour Paris, afin de fixer les derniers détails avec Daladier...

M. DODD. — Plaise au Tribunal. Je suis désolé d'interrompre l'interrogatoire de l'accusé, mais mes collègues et moi nous sommes d'avis que cette question est traitée avec beaucoup trop de détails et que nous n'arriverons jamais à terminer l'interrogatoire à temps. Il faudrait traiter la question beaucoup plus rapidement et sans détours.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Horn, le Tribunal estime que cette objection est bien fondée. L'accusé traite de la période qui va de 1933 à 1935 et des efforts qu'il a faits pour entretenir de bonnes relations avec la France. Voilà qui nous entraîne très loin des questions qui doivent être traitées ici. Il semble au Tribunal que ce n'est qu'une inutile perte de temps de traiter cette question avec tant de détails.

Dr HORN. — Je poserai donc d'autres questions se rapportant au rôle joué directement par l'accusé.

Qu'est-ce qui a incité Hitler à vous nommer plénipotentiaire au désarmement ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je crois avoir été nommé plénipotentiaire au désarmement en mars ou avril. Hitler était

partisan de l'égalité des armements et il croyait qu'elle ne serait possible qu'après l'aboutissement de négociations avec la France et l'Angleterre. C'était également mon point de vue à cette époque. Au cours de mes efforts pour améliorer surtout les relations germano-anglaises, car c'était là surtout le désir du Führer, je vins alors à Londres où je nouai des relations avec des hommes politiques influents, et surtout avec Lord Baldwin.

Je lui ai parlé ainsi qu'au Premier Ministre, Mac-Donald, de ce désir de l'Allemagne de l'égalité des droits et j'ai trouvé une oreille bienveillante chez ces deux ministres. A la suite d'une longue entrevue que j'ai eue avec Lord Baldwin, celui-ci fit un discours aux Communes, je crois que ce fut le 1^{er} décembre 1933, conseillant d'aller à la rencontre de l'Allemagne. On lui avait promis une égalité d'armement, et cette promesse devait être tenue d'une façon ou d'une autre. Trois possibilités s'offraient pour réaliser ce projet : ou bien l'Allemagne armait comme les autres, ce qui n'était pas souhaitable ; ou les autres puissances désarmaient pour en arriver au niveau de l'Allemagne — ce qui était impossible — ; ou bien encore, troisième possibilité, il fallait arriver à un compromis : permettre à l'Allemagne un réarmement limité et obtenir des autres pays un certain désarmement. Adolf Hitler fut très content de ce point de vue car il estimait que ce serait un moyen pratique d'obtenir que l'Allemagne fût traitée sur un pied d'égalité avec les autres pays. Malheureusement, au cours des années qui suivirent, il s'avéra impossible de réaliser ces souhaitables projets, si raisonnables, de Lord Baldwin. Adolf Hitler décida alors, étant donné le système politique mondial, qu'il semblait impossible à l'Allemagne d'obtenir cette égalité des armements par des négociations.

LE PRÉSIDENT. — Un instant. L'interprète ne vous entend pas bien ; pourriez-vous rapprocher un tout petit peu le microphone et répéter ce que vous venez de dire ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Adolf Hitler vit que malheureusement, le système international de l'époque ne pouvait conduire à la réalisation des bonnes idées de Lord Baldwin par voie de négociation.

DR HORN. — Quelle réalisation pratique de limitation des armements aviez-vous obtenue à Londres ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — On sait qu'Adolf Hitler, l'Allemagne, quitta la Société des Nations et la Conférence du Désarmement parce qu'il était impossible, par voie de négociations, d'obtenir la réalisation des désirs allemands. Hitler ne voyait pas d'autre possibilité que la propre force du peuple allemand pour atteindre cet objectif. Il savait évidemment que cela comportait un risque

mais, après les expériences des dernières années, il n'avait pas le choix. L'Allemagne commença donc à réarmer, indépendamment...

Dr HORN. — Mais...

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je voudrais bien terminer ma réponse à votre question. Il en résulta sur le terrain pratique, au cours de l'année 1934, un contact plus intime entre le Gouvernement allemand et le Gouvernement britannique. Il y eut de nombreuses visites d'hommes d'État anglais à Berlin, Sir John Simon et M. Eden entre autres. Au cours de ces visites, on aborda la question d'un accord possible, ou au moins d'une entente dans le domaine naval. Hitler s'intéressa vivement à cette idée et, après les premières conversations entre le Gouvernement britannique et le Gouvernement allemand, il fut décidé que je serais envoyé à Londres afin d'essayer de conclure un accord naval avec le Gouvernement britannique.

Je n'ai pas besoin de parler ici des détails de cet accord. Hitler lui-même avait dit, dès le début, que pour arriver à une entente définitive avec l'Angleterre, on serait obligé de reconnaître, une fois pour toutes, la suprématie navale de la Grande-Bretagne. Ce fut lui qui suggéra une proportion de 100 à 35 entre les deux marines, ce qui était un chiffre absolument différent de celui qui fut discuté entre l'Allemagne et l'Angleterre avant 1914.

Après des négociations relativement brèves, l'accord naval fut signé à Londres. Ce pacte était très important pour les relations anglo-allemandes ultérieures et il constituait, à l'époque, le premier résultat pratique d'une réelle limitation des armements.

Dr HORN. — Est-ce que la France était d'accord avec ce réarmement et quel fut votre rôle personnel dans cette affaire ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je dois ajouter que Hitler et moi-même fûmes particulièrement heureux de cet accord. Je sais que, dans certains milieux, on le traite de leurre, ou pour reprendre le terme anglais, de « Eye wash », mais pour ma part, je puis témoigner de ce que j'ai vu personnellement : jamais Adolf Hitler n'a paru aussi heureux qu'au moment où je lui ai annoncé moi-même, à Hambourg, la conclusion de cet accord.

Dr HORN. — Quelle fut l'attitude de la France à l'égard de cet accord ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — En ce qui concerne la France, la situation était évidemment un peu difficile. Je m'en rendis compte au cours des négociations, car nous nous étions écartés des limitations des armements du Traité de Versailles. J'ai moi-même proposé aux représentants du Foreign Office, je puis citer leurs noms : Sir Robert Craigie, en particulier, et l'ancien amiral anglais

Little, de me rendre en France, afin d'exploiter mes relations avec des hommes d'État français et de les convaincre de l'utilité de cet accord, pour une entente ultérieure franco-anglo-allemande.

Je voudrais insister sur un point. Dans cette salle d'audience, on a montré un film au cours duquel je prononce un discours après la conclusion de l'accord naval. Ce discours a été présenté comme un exemple de la duplicité de la diplomatie allemande. J'ai prononcé ce discours à l'époque, spécialement afin de déclarer devant le monde entier qu'il ne s'agissait pas là simplement d'un accord entre l'Allemagne et l'Angleterre, mais que le désir de Hitler — et c'était bien là l'esprit de cet accord naval — était d'amener une limitation générale des armements et que cet accord naval pouvait améliorer les relations entre la France et l'Allemagne. Ce désir était sincère et réel.

Je me suis rendu alors en France, et j'ai parlé aux hommes d'État français. Je crois avoir contribué un peu à ce que ce premier pas dans la limitation des armements fût considéré par beaucoup de Français comme une mesure raisonnable, étant donné, en se plaçant sur un plan plus élevé, qu'on ne pouvait pas éternellement refuser l'égalité des droits au peuple allemand.

Dr HORN. — Vous avez ensuite été nommé ambassadeur à Londres. Comment cette nomination se fit-elle ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Pendant un certain temps, après la conclusion de l'accord naval, qui fut agréé par les milieux les plus variés en Angleterre, je m'efforçai de faire rencontrer Lord Baldwin et le Führer. Je puis même dire qu'un des amis de Lord Baldwin, un M. Jones, avait déjà pris certaines dispositions, et le Führer était d'accord pour se rendre en avion aux Chequers et y rencontrer Lord Baldwin. Mais, malheureusement, au dernier moment, Lord Baldwin s'excusa. J'ignore quelle en fut la cause, mais il est certain qu'il y avait à l'époque en Angleterre certains éléments à qui une entente anglo-allemande ne plaisait pas.

Lorsqu'en 1936 l'ambassadeur d'Allemagne von Hösch mourut, je me dis que l'Allemagne devait encore tenter un ultime effort, afin d'obtenir une bonne entente avec l'Angleterre.

Je dois dire qu'entre temps j'avais été nommé par Hitler secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Je le priai d'annuler cette nomination et de m'envoyer comme ambassadeur à Londres. Ce qui déterminait la décision de Hitler fut peut-être la chose suivante : Hitler avait une idée très arrêtée sur la politique anglaise de l'équilibre européen, mais mon opinion différait quelque peu de la sienne. J'étais convaincu que l'Angleterre ferait toujours sa vieille politique de l'équilibre, tandis qu'Adolf Hitler estimait qu'elle était périmée et que l'Angleterre allait accepter et même souhaiter une

Allemagne bien plus forte en Europe, en raison du changement de la situation générale et surtout du grand développement de la Russie. Donner au Führer une idée claire et précise de la situation telle qu'elle était en Angleterre, voilà probablement une des raisons pour lesquelles il m'envoya en Angleterre. Il y en avait une autre : à ce moment, nous espérions atteindre, par nos relations avec les milieux germanophiles encore assez influents en Angleterre, des relations amicales entre les deux pays sinon même peut-être un accord de longue durée. Le but de Hitler, en dernière analyse, était et demeura toujours l'accord anglo-allemand.

Dr HORN. — Quelles difficultés avez-vous rencontrées au cours de votre activité diplomatique à Londres ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je dois dire qu'entre 1935 et 1936 principalement, je me suis trouvé souvent en Angleterre où, sur l'ordre du Führer, j'ai sondé l'opinion en vue d'un accord germano-anglais. La base de cet accord, on le sait, était de fixer définitivement la proportion entre les deux flottes sur les bases de 100 à 35. D'autre part, l'intégrité de la Belgique, de la Hollande et de la France devaient faire l'objet d'une garantie permanente et — c'était une idée du Führer — l'Allemagne devrait reconnaître l'Empire britannique et devrait être prête, au besoin, à mettre sa force personnelle au service de l'Empire britannique ; en échange, l'Angleterre admettrait l'Allemagne comme grande puissance en Europe.

On a déjà dit, et je voudrais le répéter, que les efforts déployés au cours des années que je viens de citer n'ont abouti à aucun résultat. Ce fut l'une des plus profondes déceptions de Hitler, je dois le dire, car il était très important pour le développement ultérieur des événements que cet accord, sur lequel il avait fondé de si grands espoirs et qu'il considérait comme la base de toute sa politique étrangère, ne se réalisât pas à cette époque. Quelles furent les forces qui empêchèrent cette réalisation, je ne le sais pas. Dans tous les cas, nous n'allâmes pas plus loin.

En ma qualité d'ambassadeur à Londres, j'ai reparlé à diverses reprises de la question. Je l'ai débattue avec les milieux germanophiles, et je dois dire que beaucoup d'Anglais partageaient ces vues positives.

Dr HORN. — Avez-vous également rencontré des gens qui y étaient opposés ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il y avait naturellement en Angleterre certains milieux influents qui, pour des raisons de principe ou peut-être par traditionalisme politique, n'accueillaient pas favorablement l'idée d'un accord ou d'une entente définitive avec l'Allemagne.

Je voudrais mentionner brièvement ici, quoique cela nous repousse à l'année 1936, que pendant les Jeux Olympiques de 1936, j'ai essayé de convaincre un homme politique britannique influent, Lord Vansittart. J'ai eu une entrevue de plusieurs heures avec lui à Berlin. Adolf Hitler l'a reçu également et lui a parlé dans ce sens. Mais Lord Vansittart, malgré nos bonnes relations personnelles, maintenait une attitude très réservée. En 1937 lorsque j'étais à Londres, j'ai vu que, peu à peu, deux tendances apparaissaient nettement en Angleterre : la première, celle de ceux qui désiraient avoir des relations plus amicales avec l'Allemagne, et la seconde, celle de ceux qui ne souhaitaient pas l'établissement de telles relations. Il y avait — je crois qu'il est inutile de citer des noms, car ils sont bien connus — des hommes qui ne désiraient pas de telles relations, notamment M. Winston Churchill qui devint Premier Ministre par la suite, et d'autres. J'ai fait tous les efforts possibles pour propager cette idée ; malheureusement, des événements surgirent qui me créèrent beaucoup de difficultés : en premier lieu la politique espagnole. On sait qu'à cette époque il y avait la guerre civile en Espagne et que siégeait à Londres un « Comité de non-intervention ». En tant qu'ambassadeur à la Cour de Saint-James, j'avais une tâche très difficile. D'une part, je désirais par tous les moyens obtenir cette entente anglo-allemande. D'autre part, je devais suivre les instructions de mon Gouvernement en ce qui concernait le Comité de non-intervention et l'Espagne. Souvent celles-ci étaient en contradiction avec certains buts de la politique anglaise. De cette façon, il advint que cette espèce de Société des Nations que représentait le Comité de non-intervention à ce moment, et dont j'étais le membre allemand officiel, portât préjudice au but principal que m'avait fixé Adolf Hitler. Mais je dois dire ici — si je puis ou si je dois décrire franchement les événements de cette période, ce qui, je le crois, est ici d'une grande utilité — qu'il n'y eut pas seulement l'affaire d'Espagne, mais qu'au cours de ces années-là, de 1937 au début de 1938, cette fraction de l'opinion qui ne voulait pas d'un accord avec l'Allemagne prit toujours plus d'ampleur en Angleterre : ce qui est aujourd'hui, un fait historique. Pourquoi ? La réponse en est très simple et très claire : ces milieux voyaient dans une Allemagne nationale-socialiste et forte, un élément menaçant pour la politique traditionnelle anglaise d'équilibre sur le continent. Je suis convaincu qu'Adolf Hitler n'avait nullement l'intention, tout au moins à cette époque, d'entreprendre une action quelconque contre l'Angleterre, mais qu'il m'avait envoyé à Londres avec le plus grand désir de trouver un moyen d'entente avec l'Angleterre. De Londres, j'ai envoyé au Führer des rapports sur la situation, et je demande à pouvoir préciser un point devant ce Tribunal ; c'est un point qui a souvent été traité et qui touche ma défense personnelle.

On a souvent affirmé que j'avais rapporté au Führer que l'Angleterre était dégénérée et qu'elle ne combattrait peut-être pas. Je dois et je désire préciser que, dès le début, j'ai rapporté exactement le contraire au Führer. Je lui ai déclaré qu'à mon avis les chefs anglais et le peuple anglais avaient une attitude tout à fait héroïque et que ce peuple était prêt à n'importe quel moment à lutter pour l'existence de son empire, et à lutter jusqu'au bout. Plus tard, pendant la guerre, dans un discours prononcé en 1941, après une entrevue avec le Führer, j'en ai parlé sans ambages.

Dans tous les cas — pour conclure sur la situation à Londres en 1937-1938, pendant mon activité d'ambassadeur — je puis dire que j'étais pleinement conscient de la difficulté de conclure un pacte avec l'Angleterre. Mais, malgré cela — et je l'ai toujours souligné — il fallait déployer tous les efforts possibles pour obtenir une entente pacifique avec l'Angleterre, car c'était un facteur décisif de la politique allemande. Il fallait créer un rapport tel entre le déploiement de forces de l'Allemagne et les opinions prédominantes britanniques en matière de politique étrangère que ces deux facteurs ne pussent entrer en conflit.

Dr HORN. — Pendant votre activité à l'ambassade, vous avez signé avec le Japon ce qu'on a appelé le Pacte anti-Komintern. Comment se fait-il que ce soit vous, ambassadeur, qui ayez conclu ce Pacte ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je dois d'abord dire qu'en 1938, je devins ministre des Affaires étrangères, le 4 février. Le 4 février, je me trouvais à Berlin, lorsque le Führer me convoqua et me dit qu'il m'avait nommé ministre des Affaires étrangères. Ensuite... je ne vois pas. Parlez-vous du Pacte Tripartite ?

Dr HORN. — Non, vous, m'avez mal compris. Pendant vos fonctions d'ambassadeur, vous avez signé le pacte anti-Komintern, en 1936, Pacte auquel l'Italie adhéra en 1937, puis l'Espagne, ainsi que d'autres pays. Comment se fait-il que vous, en votre qualité d'ambassadeur, ayez conclu ce Pacte ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — A cette époque, Adolf Hitler considérait la divergence d'idéologie qui séparait l'Allemagne nationale-socialiste du communisme, comme un des facteurs décisifs de sa politique. Ainsi se posa le problème de trouver un moyen quelconque pour rallier d'autres pays à l'opposition au communisme. C'était une question de doctrine. Ce fut en 1933, je crois, que Hitler aborda, devant moi, pour la première fois, le sujet d'un rapprochement possible avec le Japon, sous une forme ou sous une autre. Je lui répondis que j'avais certaines relations au Japon et que je pourrais les renouer. Je m'aperçus alors que

le Japon avait adopté la même attitude anti-Komintern que l'Allemagne. Je crois que c'est au cours de ces entretiens des années 1933, 1934 et 1935 que se fit jour, peu à peu, l'idée que ces efforts communs pourraient faire l'objet d'un pacte. C'est un de mes collaborateurs, je crois, qui émit l'idée de conclure un pacte anti-Komintern. J'exposai ces vues au Führer qui les approuva. Toutefois, comme il s'agissait, en l'occurrence, d'une question idéologique, il ne voulut pas, à ce moment, qu'elle fût traitée par la voie normale de la politique officielle allemande, et il me chargea de préparer ce pacte qui fut conclu, je crois, dans mon bureau, à Berlin, au cours de l'année 1936.

Dr HORN. — Si je vous ai bien compris, ce Pacte fut conclu par vous parce que vous étiez chef du service Ribbentrop, de la Dienststelle Ribbentrop ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est exact ; le service Ribbentrop se composait de moi-même et de quelques collaborateurs. Mais il est exact que le Führer désirait que ce fût moi qui conclus cet accord, car il ne voulait pas lui donner une allure officielle.

Dr HORN. — Ce Pacte avait-il des buts politiques objectifs, à côté de ses tendances idéologiques ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il est certain que la base de ce Pacte était idéologique. Il voulait s'opposer à l'activité du Komintern dans divers pays, mais il avait naturellement aussi un côté politique. Ce côté politique était anti-soviétique à l'époque, car Moscou était le centre du Komintern. Par conséquent, il nous sembla, au Führer et à moi-même, que ce Pacte contrebalançait les efforts de la Russie également dans le domaine politique, car la Russie était, évidemment, en opposition avec l'Allemagne, aussi bien sur ce terrain que dans le domaine idéologique.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Horn, est-ce que vous et l'accusé pensez réellement qu'il faille expliquer aussi longtemps les raisons de la conclusion par Ribbentrop, ambassadeur à Londres, du Pacte anti-Komintern ?

Dr HORN. — Je ne vous entends pas bien, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT. — Je vous ai demandé si vous et l'accusé pensez vraiment qu'il soit nécessaire que votre client fasse un long discours en réponse à votre question : pourquoi a-t-il été chargé, en tant qu'ambassadeur à Londres, de signer le Pacte anti-Komintern ? Il en a parlé pendant au moins cinq minutes.

Dr HORN. — Le 4 février 1938, vous avez été nommé ministre des Affaires étrangères. Pour quelles raisons ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai déjà dit que, le 4 février 1938, je me trouvais à Berlin. Le Führer me convoqua et me dit

que, vu le remaniement de divers services importants, il comptait nommer un nouveau ministre des Affaires étrangères, et qu'il avait nommé l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. von Neurath, président du Conseil de Cabinet secret. Je répondis au Führer que, naturellement, je serais fort heureux d'accepter cette nomination.

Dr HORN. — A cette occasion, vous avez obtenu également un grade SS très élevé. Le Ministère Public affirme que ce grade SS n'était pas seulement un grade honorifique. Est-ce exact ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je dois rectifier. J'avais déjà obtenu auparavant un grade dans les SS et je ne sais plus exactement si ce fut lors de ma nomination au poste de ministre des Affaires étrangères ou plus tard que je devins Gruppenführer SS. Le Führer me donna le rang et l'uniforme d'un SS-Gruppenführer ; c'était ce qu'on peut appeler un grade d'assimilation. A cette époque, j'approuvais entièrement l'esprit SS et j'avais d'assez bons rapports avec Himmler. Je voyais alors dans l'idée SS la possibilité de former des cadres enthousiastes, un peu comme cela existait en Angleterre, et comme ce fut symbolisé au cours de cette guerre par la conduite héroïque de nos Waffen SS. Plus tard, il est vrai, mon attitude envers Himmler changea. Mais le Führer m'avait accordé ce grade parce qu'il désirait que, lors des réunions du Parti, je portasse l'uniforme et y tinsse un rang.

Je voudrais qu'on me permette de parler brièvement de mon attitude envers le Parti. Hier ou avant-hier, je crois, on m'a demandé si j'étais un vrai national-socialiste. Je ne puis me permettre d'en juger par moi-même. Il est certain que ce n'est qu'assez tard que j'ai suivi Adolf Hitler. Je me suis assez peu occupé de la doctrine et du programme national-socialiste, ainsi que des théories racistes que je connaissais très vaguement. Je n'étais pas antisémite et je ne comprenais pas très bien les problèmes religieux, bien que j'aie moi-même quitté l'Église depuis longtemps, aux environs de 1920, à la suite de l'évolution de la situation religieuse en Allemagne à cette époque. Mais je crois, malgré cela, avoir toujours été un bon chrétien. Ce qui m'attirait vers le Parti, c'était, comme je m'en suis aperçu à l'époque, qu'il désirait une Allemagne socialiste, forte et prospère. C'est ce que je désirais également et c'est pourquoi, en 1932, après mûre réflexion, je devins membre de la NSDAP.

Dr HORN. — Aviez-vous offert vos services au Parti avant cette date, ainsi que le déclare le Ministère Public, c'est-à-dire dès l'année 1930 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ce fut en 1930, au moment où eurent lieu les élections au Reichstag qui permirent au parti national-socialiste d'obtenir plus de 100 sièges. J'ai décrit hier, et

je crois qu'il est inutile d'en reparler, dans quel état se trouvait l'Allemagne à ce moment-là. Cependant, au cours des années 1930, 1931 et 1932, je me suis rapproché du Parti, et dès 1932 — au mois d'août je crois — j'y adhèrai. A partir de ce jour et jusqu'à la fin de la guerre, j'ai mis toute mon énergie au service de l'Allemagne nationale-socialiste. Je voudrais déclarer ouvertement devant ce Tribunal et devant le monde que je me suis toujours efforcé d'être un bon national-socialiste, et que j'étais fier d'appartenir à cette catégorie d'hommes pleins d'idéal qui ne désiraient rien d'autre que rendre à l'Allemagne son prestige dans le monde.

Dr HORN. — Sur quels problèmes de politique extérieure Hitler attira-t-il votre attention lorsque vous êtes entré en fonctions, et quelles directives vous donna-t-il pour la conduite de la politique étrangère ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Lors de mon entrée en fonctions, le Führer m'a dit peu de choses. Il me dit simplement que l'Allemagne avait acquis maintenant une nouvelle position, qu'elle avait obtenu l'égalité avec les autres nations, et qu'il était clair qu'à l'avenir certains problèmes devraient être résolus. Il me dit surtout — autant que je me souvienne — qu'il y avait trois ou quatre problèmes particuliers qui devaient tôt ou tard trouver leur solution. Il souligna que de tels problèmes ne pouvaient être résolus qu'avec l'aide d'une Wehrmacht forte, non pas qu'il songeât à en faire usage, mais son existence serait suffisante, car un pays qui n'était pas fortement armé ne pouvait pas avoir de politique étrangère. Les années écoulées nous l'avaient enseigné et un tel pays ne pouvait que travailler dans le vide. Il me dit que nous devions avoir des rapports précis et clairs avec nos voisins. Les quatre problèmes cités par lui étaient d'abord l'Autriche ; puis il parla d'une solution des questions sudètes et du petit pays de Memel, de Dantzig et du Corridor polonais : tous problèmes qui devaient être résolus sous une forme ou sous une autre. Ce serait ma tâche de l'aider sur le terrain diplomatique. Je m'efforçai, à partir de ce moment, d'aider le Führer à préparer une solution de ces problèmes, solution qui fût le plus possible avantageuse pour l'Allemagne.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Horn, je crois que nous pourrions suspendre l'audience maintenant.

(L'audience est suspendue.)

Dr HORN. — Quelle fut la politique extérieure de l'Allemagne après votre nomination au poste de ministre des Affaires étrangères ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Tout d'abord, j'essayai d'obtenir une vue d'ensemble de la situation générale en ce qui

concernait les Affaires étrangères. La politique extérieure de l'Allemagne, ainsi que je l'ai déjà indiqué, avait atteint un certain niveau : l'Allemagne avait reconquis son prestige dans le monde. La tâche à suivre consistait à trouver, d'une façon ou d'une autre, une solution aux grands problèmes vitaux posés en Europe par le Traité de Versailles. C'était d'autant plus nécessaire que, dans certaines questions d'ordre ethnologique par exemple, se trouvait toujours le germe d'un conflit éventuel en Europe.

Dans la période qui suivit, je me familiarisai avec les affaires du ministère. Ce ne fut pas facile, au début, parce que j'avais affaire à des gens qui m'étaient inconnus. Je dois avouer que l'attitude de Hitler vis-à-vis du ministère des Affaires étrangères n'était pas toujours très compréhensive et, en voulant poursuivre les efforts de mon prédécesseur, M. von Neurath, j'estimai que ma plus grande tâche était de rapprocher ce ministère de Hitler et de servir de lien entre eux.

Il me fut évident, dès mon entrée au ministère, que je devais travailler à l'ombre d'un titan et que je devais prendre mon parti d'une certaine dépendance d'action, c'est-à-dire que je n'étais pas en mesure de mener la politique extérieure, comme le fait d'habitude un ministre des Affaires étrangères responsable devant un parlement. La personnalité extraordinaire du Führer dominait aussi, naturellement, la politique extérieure. Il s'en occupait jusque dans ses moindres détails. De mon côté, je lui soumettais des propositions et lui envoyais des rapports importants par courrier spécial et Hitler me donnait des ordres précis sur la politique à suivre en ce qui concernait les divers problèmes de politique étrangère, etc.

Au cours de nos discussions, le problème de l'Autriche se présentait comme le premier et le plus important, auquel il fallait trouver une solution d'une façon ou d'une autre. Le Führer avait toujours eu à cœur la question de l'Autriche, car il était né autrichien et, évidemment, son vieux désir d'un plus étroit rapprochement de l'Allemagne et de l'Autriche prenait forme à mesure que la force allemande se développait. A cette époque, je connaissais très peu ce problème, car Hitler s'en occupait presque tout seul.

Dr HORN. — En entrant en fonctions, ou par la suite, avez-vous eu connaissance d'un compte rendu d'une conférence du 5 novembre 1937, qu'on a appelée ici du nom de document Hossbach ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, je ne connaissais pas ce document, qu'on a mentionné ici à plusieurs reprises. C'est ici que j'en ai entendu parler pour la première fois.

Dr HORN. — Hitler a-t-il exprimé devant vous des idées exposées dans ce document ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne me souviens pas en détail du contenu de ce document, mais le Führer avait l'habitude de parler très peu de ses idées, de ses intentions et de ses convictions, tout au moins de m'en parler. Il me déclara seulement, comme je l'ai déjà dit, que l'Allemagne avait certains problèmes à résoudre en Europe et que pour cela il fallait qu'elle fût forte. Il a également envisagé la possibilité de désaccords, mais il ne précisa jamais sa pensée sur ce point. Au contraire, il me disait toujours que son plus grand désir était de résoudre ces problèmes en Europe par la voie diplomatique. Une fois ces problèmes résolus, il voulait créer un État socialiste populaire idéal et faire de l'Allemagne qui naîtrait alors un État socialiste moderne exemplaire, embelli de tous les nouveaux édifices auxquels il tenait particulièrement.

Il a bien envisagé l'éventualité d'un conflit armé, mais il m'a constamment déclaré que son but immuable était et avait toujours été une solution par des moyens pacifiques des problèmes posés par « l'impossibilité de Versailles », comme il l'appelait.

Dr HORN. — Peu de temps après votre nomination au poste de ministre des Affaires étrangères, vous avez été appelé par Hitler à Berchtesgaden pour y prendre part à une conférence avec Schuschnigg. De quoi y avez-vous parlé ? Quel rôle avez-vous joué au cours de cette conférence à trois ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Le 12 février 1938, Hitler me fit savoir qu'il devait rencontrer à l'Obersalzberg le chancelier fédéral Schuschnigg. Je ne me souviens plus des détails. D'après mes notes, je vois que c'était le 12 février. Il me fit remarquer alors que le problème était le suivant : il fallait aider le parti national-socialiste en Autriche. Des difficultés de toutes sortes avaient surgi dont je ne sais plus aujourd'hui tous les détails. Il me dit que de nombreux nazis se trouvaient en prison et que, étant donné les aspirations naturelles de ces Autrichiens à des rapports plus intimes avec le Reich, le problème autrichien menaçait de devenir une question vraiment grave entre l'Allemagne et l'Autriche. Adolf Hitler me dit alors que je devais être présent au Berghof. Plus tard, on a affirmé, et je l'ai entendu dire ici, qu'Adolf Hitler aurait déclaré, un jour, qu'il avait l'intention de lutter à tout prix pour que ces 6.000.000 d'Allemands puissent librement disposer d'eux-mêmes, dans le courant de l'année 1938. Je ne m'en souviens pas, mais c'est fort possible.

Lors de la réception de Schuschnigg à l'Obersalzberg, j'étais présent. Hitler reçut le Dr Schuschnigg tout seul et eut une longue conversation avec lui. Je ne connais pas les détails de cette conversation, car je n'y ai pas assisté. Je me souviens que Schuschnigg a ensuite longuement conversé avec moi.

Dr HORN. — Avez-vous alors, ainsi que le Ministère Public le prétend, exercé une pression politique sur Schuschnigg ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Non, ce n'est pas exact. Je me souviens très bien de ma propre conversation avec Schuschnigg, alors que les autres détails de ce qui se passa à l'Obersalzberg ne sont plus très clairs dans ma mémoire, car je n'ai assisté ni au premier ni au deuxième entretien entre Schuschnigg et Hitler. Ma conversation avec Schuschnigg fut très amicale. Je sentis que Schuschnigg avait été fortement impressionné par la personnalité du Führer. Tout d'abord, je dois dire que je ne connaissais pas en détail ce que Hitler voulait obtenir de Schuschnigg, ce qui fait que je n'ai pu lui parler que fort peu à ce sujet, même pas du tout. Notre conversation se borna plutôt à des thèmes généraux. Je dis à Schuschnigg que, selon moi, nos pays devaient se rapprocher et que c'était peut-être son rôle historique de s'en occuper et d'y travailler. Il était indéniable que nos deux pays étaient allemands et deux peuples allemands ne pouvaient pas demeurer séparés éternellement par des barrières artificielles.

Dr HORN. — Au cours de ces conversations, a-t-on parlé d'une dénonciation du traité germano-autrichien de 1936 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'ai pas abordé ce sujet avec Schuschnigg et je crois que le Führer n'en a jamais parlé non plus, car, selon les dires de Schuschnigg, le Führer lui aurait dit simplement qu'il fallait prendre certaines mesures en Autriche pour supprimer les raisons d'un conflit entre les deux pays. C'est ce que j'ai compris, sans me souvenir des détails. Comme je l'ai déjà indiqué, ma conversation avec lui fut très amicale et je peux même dire que, lorsque j'exposai à Schuschnigg la théorie selon laquelle nos deux pays devaient collaborer davantage, il prit une position tout à fait positive à cet égard et exprima la même opinion. J'en fus même assez surpris. Il ne peut être question de pression exercée sur Schuschnigg au cours de notre entretien. Cependant, je crois que la conversation qu'il eut avec le Führer fut très franche, car celui-ci désirait améliorer les rapports existant entre les deux pays, afin de créer un climat favorable à la solution des problèmes qui se posaient. Or, pour atteindre ce but, il fallait bien que les deux hommes d'État pussent exprimer librement leurs pensées.

On a dit ici — c'était je crois une citation du journal de Jodl — qu'une pression militaire et politique très forte avait été exercée sur Schuschnigg. Je crois pouvoir affirmer ici que je n'ai jamais rien su d'une pression militaire ou politique quelconque exercée au cours de cette rencontre Hitler-Schuschnigg. Le Führer a certainement parlé clairement et franchement avec Schuschnigg, mais je n'ai absolument rien remarqué qui pût faire croire à une pression politique ou militaire, voire même à un ultimatum. Je crois donc que

l'observation du général Jodl, qui n'était pas personnellement, n'est qu'une simple relation de ouï-dire.

Je voudrais encore ajouter, et je l'ai dit à l'époque à de nombreuses personnes ainsi qu'au Führer, que j'avais été agréablement surpris par la personnalité de Schuschnigg. Celui-ci a même dit — et je me souviens de ses propres paroles — que nos deux pays étaient liés par le destin et qu'il était prêt à faire tous ses efforts pour arriver à une meilleure compréhension. Dans notre conversation, il n'a pas été question d'un Anschluss quelconque; je ne sais pas si le Führer en a parlé, mais je ne le crois pas.

Dr HORN. — Lorsque, à cette époque ou peu après, Hitler vous a parlé du traité germano-autrichien de 1936, vous a-t-il dit qu'il envisageait sa dénonciation ou une autre solution du problème?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Hitler ne m'en a pas parlé. D'ailleurs, j'ai très peu parlé avec lui du problème germano-autrichien. Je ne sais même pas si j'ai abordé ce sujet avec lui. Cela peut vous sembler étrange, mais cela s'explique par le fait que je n'étais au ministère que depuis le 4 février seulement et qu'il me fallait d'abord me mettre au courant de toutes ces questions.

De toute façon, comme je l'ai déjà indiqué, le problème germano-autrichien était une des questions que le Führer se réservait personnellement et qui était donc pour ainsi dire simplement enregistrée au ministère des Affaires étrangères. Je me souviens encore que l'ambassadeur von Papen avait aussi le droit de faire des rapports directs au Führer et le ministère n'en recevait que des copies; ils parvenaient directement au Führer par la chancellerie, de telle sorte que le problème était davantage du ressort de la Chancellerie du Reich que de celui du ministère des Affaires étrangères.

Dr HORN. — Vous êtes parti ensuite pour Londres afin de prendre congé. Qu'avez-vous entendu dire à Londres sur le déroulement de la question autrichienne?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je puis vous dire les choses suivantes à ce sujet. Personnellement, j'avais toujours envisagé une solution de la question autrichienne sous la forme d'un traité d'union douanière et monétaire entre les deux pays. Je pensais que c'était le meilleur et le plus sûr moyen d'arriver à un accord entre les deux pays. Cette question d'union douanière ou, tout au moins, monétaire, était déjà ancienne et avait été envisagée par les gouvernements qui avaient précédé celui de Hitler; mais elle n'avait pu aboutir, par suite de l'opposition des puissances alliées. Elle était cependant ardemment désirée de part et d'autre.

Je vais d'abord répondre à votre question sur Londres. D'après mes notes, je suis retourné à Londres le 8 mars. Ainsi que je crois

l'avoir déjà dit, j'étais à Berlin à l'occasion de l'anniversaire de la prise du pouvoir le 30 janvier, et le 4 février, je fus nommé ministre des Affaires étrangères. Cette nomination m'empêcha de prendre officiellement congé à Londres; c'est pourquoi j'y suis retourné le 8 mars. Avant de partir, j'eus un entretien avec Hitler, principalement au sujet de l'Angleterre. Mais je me souviens qu'il déclara à cette occasion que la question autrichienne semblait évoluer de façon très satisfaisante, dans le sens des décisions prises avec Schuschnigg à Berchtesgaden. Je voudrais ajouter que je ne connaissais pas tous les détails de cet accord et je me souviens même que mon ministère s'est adressé quelque temps après à la Chancellerie du Reich pour obtenir des renseignements que demandait le fonctionnaire spécialement chargé des affaires autrichiennes.

En arrivant à Londres — c'était un après-midi — j'entendis, par hasard, à l'ambassade, un discours radiodiffusé prononcé par le chancelier Schuschnigg, à Innsbruck ou à Graz. Ce discours, je dois le dire, me surprit énormément. Je n'entrerai pas dans les détails, dont je ne me souviens d'ailleurs pas. Mais je sais que tout le sens du discours et même le ton dont il fut prononcé, me donnèrent immédiatement l'impression que le Führer ne le tolérerait pas et que tout le discours, sans le moindre doute, était contraire à l'esprit dans lequel avait été conclu l'accord avec le Führer à l'Obersalzburg. J'étais convaincu qu'Adolf Hitler réagirait et je dois dire franchement devant ce Tribunal qu'il me paraissait très normal que la question fût tranchée d'une façon ou d'une autre; je veux dire qu'il me semblait indispensable de tenir un langage très net à Schuschnigg, afin d'éviter une catastrophe, peut-être même une catastrophe pour toute l'Europe.

Le lendemain matin, je m'entretins longuement avec Lord Halifax, qui, avait reçu également des informations d'Autriche. J'essayai, sans connaître à fond la situation, de lui expliquer qu'il était préférable de résoudre ce problème tout de suite, d'une façon ou d'une autre, et que ce serait précisément dans l'intérêt des efforts anglo-allemands en vue d'une entente amicale. On verrait bien, à la longue, que l'amitié entre l'Allemagne et l'Angleterre, désirée par les deux pays, ne pouvait pas être compromise par un tel problème.

Lord Halifax ne parut pas s'alarmer de la situation et il me dit, si je me souviens bien, que j'aurais l'occasion de m'entretenir à ce sujet avec le Premier Ministre Chamberlain au déjeuner qui suivrait. Je déjeunai donc avec le Premier Ministre et au cours du repas, ou tout de suite après, j'eus un long entretien avec lui. Pendant cette conversation, M. Chamberlain souligna de nouveau son désir d'arriver à une entente avec l'Allemagne. Je fus très heureux d'entendre ces paroles et lui dis que j'étais fermement convaincu que c'était également le désir du Führer. Il me chargea

alors d'un message spécial pour le Führer, lui exprimant ce désir et l'assurance qu'il ferait son possible pour le réaliser.

Peu de temps après cette conversation, arrivèrent des télégrammes de Vienne, de l'ambassadeur ou du consul anglais. M. Chamberlain et Lord Halifax m'appelèrent dans leur cabinet. Nous déjeunâmes, autant que je m'en souviens, au 10 Downing street et je les suivis alors dans leur cabinet où nous discutâmes de ces télégrammes. Je leur dis, évidemment, que je n'avais pas d'informations très précises. Puis vint la nouvelle d'un ultimatum, ensuite celle de l'entrée des troupes allemandes en Autriche. Je leur dis que je ferais mon possible pour entrer en contact avec mon Gouvernement. Lord Halifax devait venir me voir à l'ambassade, dans l'après-midi, pour continuer notre conversation. Je désire souligner que M. Chamberlain, à cette occasion, eut une attitude très calme et très raisonnable dans cette question autrichienne.

Dans l'après-midi, Lord Halifax vint à l'ambassade et nous nous entretenîmes longuement. Pendant ce temps, la nouvelle de l'entrée des troupes allemandes en Autriche se répandit.

Je dois dire que ces conversations avec Lord Halifax furent très amicales et qu'à la fin de cet entretien j'invitai le ministre des Affaires étrangères anglais à faire une nouvelle visite en Allemagne. Il accepta mon invitation, en me faisant remarquer qu'il en serait heureux et que l'on pourrait peut-être organiser, par exemple, une nouvelle chasse.

Dr HORN. — Le jour suivant, vous avez eu une conversation téléphonique avec l'accusé Göring. Le Ministère Public l'a présentée comme une preuve de votre double jeu. Qu'en pensez-vous ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est inexact. Le maréchal Göring a déjà dit que c'était une conversation diplomatique. Tous les diplomates du monde agissent de cette façon. Je dois ajouter que cette conversation téléphonique m'a donné pour la première fois des détails sur les événements autrichiens. Sans entrer dans les détails, j'apprends que ce plébiscite ne correspondait pas à la volonté du peuple autrichien, ainsi que certains autres points que Göring me pria de mentionner dans mes conversations avec les ministres britanniques. Toutefois, je dois dire qu'en fait ces conversations n'eurent pas lieu, car j'avais déjà pris congé des milieux officiels anglais. Je n'ai plus eu aucune conversation officielle car, après mon entretien avec Göring, quelques heures plus tard, je quittais Londres pour me rendre à Berlin et, immédiatement après, à Vienne.

J'allai d'abord voir Göring à Karinhall, où je m'entretins avec lui et le trouvai fort satisfait de l'Anschluss ou, plutôt, de tout le

déroulement des événements en Autriche. Il était aussi content que moi. Nous étions tous très heureux. Je partis le même jour pour Vienne par avion et arrivai là-bas au moment où Adolf Hitler y parvenait lui-même. C'est alors que j'appris que cette idée de l'Anschluss avait pris corps dans l'esprit de Hitler au cours de son entrée en Autriche. Je crois que c'est à la suite d'une manifestation à Linz qu'il s'est décidé brusquement à accomplir l'Anschluss.

Dr HORN. — A la suite de l'Anschluss autrichien, quels furent les problèmes que Hitler vous indiqua comme urgents à résoudre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Le problème suivant par ordre d'importance dont Hitler me parla le 4 février, fut celui de la question du pays des Sudètes. Mais ce n'était pas un problème posé par Hitler ou par le ministère des Affaires étrangères ou un autre ; il se posait de lui-même. Je crois que c'est le Procureur américain qui a dit ici qu'avec la fin de la Tchécoslovaquie un chapitre fut clos, l'un des plus tristes de l'histoire du monde, c'est-à-dire l'oppression et la destruction de la nation tchécoslovaque. Je voudrais déclarer ce qui suit, d'après ce que je sais de cette affaire :

On peut parler dans ce sens d'un État tchécoslovaque, mais non pas d'une nation tchécoslovaque, car c'était un État qui se composait de nationalités différentes, de groupements nationaux très divers : pour les mentionner simplement, à part les Tchèques, il s'y trouvait des Allemands, des Hongrois, des Polonais, des Ruthènes, des Ukrainiens, des Slovaques, etc, c'est-à-dire que cet État avait été formé en 1919 d'éléments les plus disparates. Il est donc certain, et c'est probablement un fait historique, que les aspirations des diverses nationalités qui composaient cet État artificiel étaient passablement divergentes et que les Tchèques, suivant leurs propres buts, tentèrent de mener ces éléments par force et je dirai avec intransigeance. D'où résultèrent des pressions et des frictions nombreuses entre les peuples divers de cet État. Or, il est évident que l'Allemagne d'alors, forte et nationale-socialiste, exerçait un attrait puissant sur toutes ces minorités allemandes en Europe, surtout sur celles qui touchaient ses frontières, mais en partie sur d'autres également. C'est ainsi que les minorités allemandes du pays des Sudètes qui, dès 1919, avaient subi une forte pression de la part de Prague, virent cette pression s'aggraver encore.

Je ne crois pas être obligé d'entrer dans les détails mais je sais, d'après des conversations auxquelles j'ai moi-même pris part lorsque j'étais ambassadeur à Londres, que la question des Sudètes était très bien comprise par le Foreign Office et qu'à plusieurs reprises, avant 1938, l'Angleterre elle-même avait soutenu certaines aspirations des Allemands des Sudètes, en même temps que Konrad Henlein, qui était alors chef des Allemands des Sudètes.

Après l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler, la pression exercée sur les minorités allemandes augmenta. Je voudrais également mentionner que le Comité des minorités de la Société des Nations — je le sais d'après les archives des Affaires étrangères du Reich — possédait une documentation importante sur les Allemands des Sudètes et sur toutes les difficultés qu'ils éprouvaient à conserver leur indépendance culturelle. Je crois ne pas exagérer en disant que la façon dont Prague traitait les Allemands des Sudètes n'était absolument pas en accord — même aux yeux des autorités compétentes et impartiales de la Société des Nations — avec les dispositions stipulées par celle-ci à propos des minorités. Je pensais aussi qu'il était indispensable de trouver une solution, pour que ce problème ne devînt pas une cause de conflit, risquant — comme dans le cas de l'Autriche — de s'étendre à toute l'Europe. Je dois souligner que le ministère des Affaires étrangères et moi-même, nous nous sommes toujours efforcés, dès le début, de résoudre la question des Sudètes par la voie diplomatique après nous être mis en rapports avec les principaux signataires du Traité de Versailles. Et, puis-je l'ajouter, j'étais convaincu, comme je l'ai dit d'ailleurs à Hitler, qu'avec du temps et suffisamment d'adresse, une Allemagne comme celle de 1938 pouvait résoudre ce problème par la diplomatie, c'est-à-dire pacifiquement. Le Ministère Public m'a reproché d'avoir suscité des troubles en Tchécoslovaquie par des moyens illégaux et d'avoir ainsi contribué sciemment à la crise qui se produisit. Je ne nie absolument pas qu'il ait existé depuis longtemps, entre le parti des Sudètes et le parti national-socialiste allemand, des relations basées sur les intérêts des Sudètes allemands en face de Prague. Je ne veux pas non plus nier que le Reich allemand ait financé le parti des Sudètes. Je dirais même que je crois que le Gouvernement tchécoslovaque confirmerait que c'était le secret de polichinelle et que Prague était parfaitement au courant. Mais il n'est pas exact que le ministère des Affaires étrangères et moi-même aient fait quoi que ce soit pour canaliser ces efforts et en faire sortir une crise. Je ne voudrais pas donner trop de détails mais je mentionnerai encore ceci : On a parlé ici de documents prouvant que des citoyens tchécoslovaques avaient été arrêtés en Allemagne, en représailles du traitement infligé par les Tchèques aux Allemands des Sudètes. Ces mesures se comprenaient étant donné la situation à l'époque, mais elles ne furent jamais ordonnées par le ministère des Affaires étrangères pour envenimer les choses. Bien au contraire, au cours de ces événements, je me suis efforcé, tant par l'entremise de l'ambassade à Prague que par mes propres services, de contrôler sévèrement le parti allemand des Sudètes. Je crois que les documents présentés ici prouvent clairement la véracité de mes dires. Je n'ai pas ces documents sous les yeux et je ne peux donc en parler en détail, mais je crois que la Défense aura la possibilité de prouver tout cela clairement.

Dr HORN. — Comment la crise est-elle apparue en été ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il est évident, et cela a toujours été ainsi, qu'une telle conception nationale a son propre dynamisme. Cette question des minorités allemandes groupées sur les frontières du Reich était souvent appelée par nous, aux Affaires étrangères, « le problème diabolique », c'est-à-dire un problème que la politique étrangère ne contrôlait pas autant que son intérêt l'eût demandé. Nous avions affaire ici, non pas à des numéros ou à des articles, mais à des êtres vivants qui possédaient une vie et des tendances propres. La situation était la suivante : le parti allemand des Sudètes aspirait de plus en plus à l'indépendance et il est indiscutable que certains de ses chefs influents réclamaient au moins l'autonomie absolue, sinon même une possibilité d'incorporation au Reich. Ce n'est pas niable et c'était bien le but du parti allemand des Sudètes. Pour le ministère des Affaires étrangères, de même que pour Hitler, cela créa évidemment bien des difficultés. Comme je l'ai déjà dit, j'ai tenté, sur le plan de la politique étrangère, de contrôler tout cela. Je reçus Konrad Henlein, une fois ou deux, et je le priai de n'entreprendre vis-à-vis de Prague aucune manœuvre politique susceptible de créer des difficultés à la politique extérieure de l'Allemagne. Ce n'était peut-être pas très facile pour Henlein non plus et je sais que les chefs du parti allemand des Sudètes pouvaient naturellement s'adresser à d'autres services du Reich. D'ailleurs, Adolf Hitler lui-même, qui s'intéressait à ce problème, les reçut quelquefois. La crise, ou plutôt la situation dans son ensemble, prit une tournure de plus en plus grave car, d'une part, les revendications des Allemands des Sudètes à Prague devenaient toujours plus impératives et, d'autre part, l'opposition du Gouvernement tchèque se raffermissait d'une façon continue, ce qui provoqua des excès, des arrestations, etc. La situation ne fit qu'empirer.

A cette époque, j'eus plusieurs entretiens avec l'ambassadeur de Tchécoslovaquie et je le priai de satisfaire la demande d'autonomie des Allemands des Sudètes, ainsi que leurs autres revendications, dans toute la mesure du possible. Cependant, l'affaire se développa de telle façon que l'attitude de Prague devint toujours plus inflexible et celle des Allemands des Sudètes plus intransigeante.

Dr HORN. — Qu'est-ce qui provoqua la visite de Chamberlain ? Quels en furent les motifs ? Quel fut votre rôle à cette occasion ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je voudrais faire remarquer que, pendant l'été 1938, la situation devint de plus en plus tendue. L'ambassadeur Sir Nevile Henderson, avec lequel j'avais souvent parlé de la question à Berlin et qui faisait son possible pour arranger les choses de son côté, a adressé fréquemment à son Gouvernement des rapports sur la situation. Je n'en suis plus très sûr aujourd'hui, mais je crois que c'est sur son initiative que Lord

Runciman s'est rendu à Prague. Runciman est allé à Prague en toute bonne foi, c'est évident, et a tenté de se faire une idée claire de la situation. Et il en conclut, si je me souviens bien, que le droit de disposer d'eux-mêmes, immédiatement, ne devrait pas être refusé au pays des Sudètes : il était donc favorable aux revendications des Allemands des Sudètes. Toutefois, la crise existait. Je ne me souviens plus exactement de la date, mais je crois que ce fut par l'intermédiaire de l'ambassadeur Henderson que Chamberlain se mit en rapport avec le Gouvernement du Reich. C'est ainsi qu'eut lieu la visite de Chamberlain au Führer à l'Obersalzberg, dans la première quinzaine de septembre.

Il n'y a pas grand-chose à dire de cette visite. Le Führer s'entretint seul avec Chamberlain à cette occasion ; cependant, je sais que cette conversation se déroula dans une atmosphère amicale et agréable. Autant que je m'en souviens, Hitler me dit alors qu'il avait déclaré clairement à Chamberlain que les revendications d'autonomie et de liberté de la part des Allemands des Sudètes devraient être satisfaites d'une façon ou d'une autre. Chamberlain aurait répondu qu'il ferait part de ces désirs du Gouvernement au Cabinet britannique et qu'il en communiquerait ensuite les résultats ; c'est là l'essentiel de cette conversation.

Dr HORN. — Dans quelles circonstances eut lieu la deuxième visite de Chamberlain à Godesberg ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Autant que je m'en souviens, la question ne s'éclaircit pas et la situation dans le pays des Sudètes aboutit à une véritable crise qui s'étendit non seulement à l'intérieur de la Tchécoslovaquie, mais encore entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie et de là à toute l'Europe. Il s'ensuivit que M. Chamberlain prit de nouveau l'initiative de se rendre à Godesberg, au milieu de septembre ou vers la fin de ce mois, je crois.

Dr HORN. — Quelle fut donc la solution du problème des Sudètes ? Et quelle part y avez-vous apportée ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je vais d'abord parler de Godesberg.

Étant donné la crise et son déroulement, Adolf Hitler communiqua à Chamberlain, à Godesberg, qu'il fallait maintenant trouver une solution à tout prix. Je peux spécifier ici que je n'étais absolument pas au courant des détails d'ordre militaire, mais je sais que le Führer avait envisagé une solution militaire du problème. Je crois qu'il avertit M. Chamberlain à Godesberg qu'une solution devait être trouvée le plus vite possible. M. Chamberlain répondit que ce serait difficile d'amener Prague aussi vite à une telle décision et, finalement, la conférence tomba au point mort. Adolf Hitler dicta alors lui-même un mémorandum qu'il devait ou que je devais

remettre à M. Chamberlain. Un ami de M. Chamberlain, Sir Horace Wilson, vint me voir ; c'était un homme qui s'était fait la réputation d'être très habile à arbitrer les différends. Je pus donc arranger une nouvelle rencontre dans la soirée. Au cours de cet entretien, qui débuta dans une atmosphère plutôt froide, on communiqua au Führer la nouvelle de la mobilisation tchèque. C'était un événement infiniment regrettable, qui toucha profondément Adolf Hitler. Il voulut interrompre la conférence, comme d'ailleurs M. Chamberlain. On en était arrivé au moment où l'interprète allait justement lire ce mémorandum de Hitler contenant des propositions pour le règlement de la question des Sudètes. J'eus un court entretien avec Hitler, puis avec M. Chamberlain, et je parvins à arranger les choses. Les négociations furent reprises et, après quelques heures de discussion, M. Chamberlain dit au Führer qu'il voyait bien maintenant que quelque chose allait se passer et qu'il était prêt à communiquer ce mémorandum au Cabinet britannique. Je crois qu'il déclara également qu'il suggérerait au Cabinet britannique, c'est-à-dire à ses collègues, de recommander à Prague d'accepter les conditions de ce mémorandum. Ce mémorandum envisageait comme solution du problème, dans ses grandes lignes, le rattachement du pays des Sudètes au Reich. Je crois que le Führer y déclara que, étant donné la situation critique, il fallait résoudre la question très rapidement ; il donnait la date du 1^{er} octobre, c'est-à-dire un délai de dix ou quinze jours. M. Chamberlain partit. Quelques jours passèrent. La crise ne s'améliora pas, au contraire, et c'est ainsi que dans la troisième décade de septembre, je ne me souviens plus exactement de la date, l'ambassadeur de France vint un jour me voir en disant qu'il apportait une bonne nouvelle au sujet de la question des Sudètes ; puis, l'ambassadeur de Grande-Bretagne se fit également annoncer. A ce moment, le maréchal Göring en a témoigné, l'Italie elle-même s'attacha à la solution du problème des Sudètes, à la suite du vœu exprimé par Göring à Mussolini. Mussolini proposa une conférence réunissant l'Angleterre, la France et l'Allemagne : ce qui fut fait.

L'ambassadeur de France et plus tard l'ambassadeur de Grande-Bretagne se rendirent auprès de Hitler et lui indiquèrent sur une carte comment on pourrait envisager une solution du problème, d'après les vues de la France, de l'Angleterre et de l'Italie. Le Führer déclara tout d'abord que la proposition de l'ambassadeur de France n'était pas satisfaisante, à quoi celui-ci répondit que l'on pourrait, bien entendu, en discuter et régler plus tard les questions de détail concernant l'étendue du territoire des Sudètes et les régions peuplées d'Allemands. Il donnait le point de vue du Gouvernement français. C'est aussi ce que soutint Sir Nevile Henderson au cours de son entretien avec le Führer. Le Führer pouvait être

convaincu que, du côté britannique comme du côté français, on avait le désir de régler le problème des Sudètes conformément au point de vue allemand.

C'est de cette manière qu'on aboutit à la conférence de Munich. Je n'ai pas besoin d'en rapporter les détails ici. Je voudrais simplement en exposer brièvement les résultats. A l'aide d'une carte géographique, le Führer expliqua aux hommes d'État la nécessité pour certaines régions des Sudètes d'être rattachés au Reich en vue d'un apaisement définitif. Cela entraîna une discussion. Le chef du Gouvernement italien, Mussolini, était d'accord en gros avec le Führer. Le Premier Ministre anglais fit d'abord quelques objections et signala qu'on pourrait peut-être soumettre la question aux Tchèques à Prague. Le président du Conseil, Daladier si mes souvenirs sont exacts, dit que puisque les quatre grandes Puissances étaient réunies et s'étaient attaquées à la solution de ce problème, il fallait prendre une décision. Finalement, cette opinion fut adoptée par les quatre hommes d'État. Et c'est ainsi que fut signé le traité de Munich qui stipulait que le pays des Sudètes serait annexé par le Reich, comme l'indiquaient les cartes dont on avait fait usage. Le Führer était très heureux et satisfait de cette solution et je voudrais encore spécifier ici nettement, car certaines dépositions ont prétendu le contraire, que nous étions tous très satisfaits et très contents de la solution donnée au problème.

LE PRÉSIDENT. — L'audience reprendra à 14 heures.

(L'audience est suspendue jusqu'à 14 heures.)

Audience de l'après-midi.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal siégera demain matin en audience publique de 10 heures à 13 heures. Avant que vous ne repreniez, Docteur Horn, le Tribunal désire vous informer que nous pensons que l'accusé expose de façon beaucoup trop longue et beaucoup trop détaillée les négociations qui ont conduit à un accord, car ce sont là des points d'Histoire que tout le monde connaît. Ce n'est pas là l'accusation à laquelle l'accusé doit faire face. Il doit répondre non pas d'accords qui sont très bien connus, mais de violations de ces accords par l'Allemagne et du rôle qu'il a pu jouer dans la violation de ces accords. Il est très important de ne pas perdre de temps à exposer des détails inutiles.

Dr HORN. — Quelles furent les conséquences de l'accord de Munich, sur la politique étrangère ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — L'accord de Munich est connu de tous. Il stipulait ce qui suit : l'Allemagne et l'Angleterre ne se feraient jamais plus la guerre ; l'accord naval fixant le rapport de 100 à 35 serait définitif ; les deux pays se consulteraient sur toutes les questions importantes. Il est certain que, grâce à ces accords, les rapports entre l'Allemagne et l'Angleterre devinrent un peu moins tendus. On avait espéré que ce pacte amènerait une entente définitive et la déception fut très grande lorsque, quelques jours plus tard, l'Angleterre annonça le réarmement accéléré à tout prix. L'Angleterre commença alors une politique d'étroite collaboration avec la France. Dès novembre 1938, on prit des mesures commerciales dirigées contre l'Allemagne et, en décembre 1938, le secrétaire d'État britannique aux colonies fit un discours dans lequel il s'éleva contre toute révision de la question coloniale. On prit contact avec les États-Unis. Nos rapports de cette période, je m'en souviens, indiquent une attitude plus intransigeante de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne, et l'impression gagna le Reich qu'une véritable politique d'encercllement de l'Allemagne était en voie d'exécution.

Dr HORN. — Vous êtes accusé par le Ministère Public d'avoir contribué à la séparation de la Slovaquie du reste de la Tchécoslovaquie, en violation du Droit international. Quel rôle avez-vous joué dans la déclaration d'indépendance slovaque ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il est évident qu'il existait des rapports nombreux entre certains Slovaques et des membres du parti national-socialiste. Ils étaient connus du ministère des Affaires étrangères, et il serait faux de dire que nous eûmes à leur égard une attitude hostile. Mais il n'est pas exact que l'autonomie fut

réclamée ou provoquée par nous. Au contraire, c'est le Dr Tiso qui proclama l'autonomie, et le Gouvernement de Prague, sous l'influence de l'accord de Munich, la reconnut. Quelle était la situation, au lendemain de Munich? On en a une idée si l'on se souvient que toutes les minorités de Tchécoslovaquie réclamèrent leur indépendance. Peu après, les Ukrainiens des Carpates proclamèrent leur indépendance et d'autres groupements encore manifestèrent avec vigueur des aspirations semblables.

Dans l'accord de Munich, je tiens à le faire remarquer, il existait une clause stipulant que l'Allemagne et l'Italie donneraient une garantie à la Tchécoslovaquie; mais cette déclaration ne fut jamais faite, et la raison en est que la Pologne, après l'accord de Munich, envoya un ultimatum à la Tchécoslovaquie et, de sa propre initiative, occupa les zones habitées par les minorités polonaises. Les Hongrois également réclamèrent l'autonomie ou un rattachement à la Hongrie, et là-dessus, certaines zones de Tchécoslovaquie furent cédées à la Hongrie à la suite d'un arbitrage qui eut lieu à Vienne. La situation en Tchécoslovaquie ne s'éclaircit pas, malgré tout; au contraire, elle se compliqua. C'est alors que le Slovaque Tuka s'adressa à nous. Il voulait obtenir l'accord de l'Allemagne à l'indépendance de la Slovaquie. Le Führer reçut Tuka et, après quelques négociations, la déclaration d'indépendance de la Slovaquie fut proclamée le 13 mars par Tiso. Le Ministère Public a présenté un document prétendant que, pendant la conversation qui eut lieu entre le Führer et Tuka, j'ai déclaré que la Tchécoslovaquie devait prendre une décision dans les heures qui suivraient, que ce n'était pas même une question de jours. C'est qu'à cette époque, les troupes hongroises se préparaient à envahir et à occuper certaines régions de la Slovaquie et de l'Ukraine subcarpatique. Nous voulions prévenir une guerre entre la Slovaquie et la Hongrie ou entre la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Hitler se faisait beaucoup de soucis à ce sujet et c'est pourquoi il reconnut avec empressement la revendication de Tiso. Plus tard, après la déclaration d'indépendance de la Slovaquie par le Parlement slovaque, il accéda à la demande de Tiso et se chargea de la protection du pays.

Dr HORN. — Quelles furent les raisons de la visite de Hacha à Berlin, le 14 mars 1939?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Les événements en Slovaquie eurent évidemment leurs répercussions, qui se manifestèrent surtout par des excès commis envers des personnes de race germanique dans les régions de Prague, de Brünn et de Iglau, etc. et qui furent rapportés à Hitler. Nombreux furent ceux qui se réfugièrent dans le Reich. Pendant l'hiver 1938-1939, je tentai à maintes reprises d'engager des pourparlers à ce sujet avec le Gouvernement de Prague; Hitler était convaincu qu'il se tramait quelque chose

d'intolérable contre le Reich. Il s'agissait surtout de l'attitude de la presse et des milieux gouvernementaux de Prague. En outre, le Führer voulait que la nation tchèque réduisît sa puissance militaire, mais Prague s'y refusait. Au cours de ces quelques mois, j'essayai à plusieurs reprises de maintenir de bonnes relations entre l'Allemagne et Prague. J'eus de fréquents entretiens avec Chvalkovski, le ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque et, en mars, celui-ci s'adressa à notre représentant à Prague pour demander si Hitler accorderait à Hacha un entretien personnel. Je rapportai cette demande au Führer et le Führer accepta de recevoir Hacha. Cependant il m'exprima le désir de traiter cette affaire lui-même. A cet effet, j'eus un échange de télégrammes avec Prague: on aurait une attitude réservée, mais le Führer recevrait Hacha. A ce propos, je voudrais indiquer brièvement que le ministère des Affaires étrangères et moi-même ignorions absolument l'existence de plans militaires. Nous ne le sûmes que très peu de temps avant le début de la crise.

Avant l'arrivée de Hacha, je demandai au Führer si l'on devait préparer un projet de traité. Le Führer répondit — et je m'en souviens très nettement — qu'il avait l'intention d'aller beaucoup plus loin que cela. Après l'arrivée de Hacha à Berlin, je lui rendis d'abord visite et je me souviens qu'il me dit qu'il voulait remettre le sort de la nation tchèque entre les mains du Führer. Je rapportai le propos au Führer qui me dit de préparer un projet d'accord. Le projet lui fut soumis et corrigé par la suite. Hacha fut reçu par le Führer et les résultats de cette conférence, autant que je sache, sont déjà connus et ont été déposés ici comme preuve; je n'ai donc pas à entrer dans le détail.

Je sais qu'Adolf Hitler, à cette occasion, tint un langage très clair à Hacha et lui déclara qu'il entendait occuper la Tchécoslovaquie: il s'agissait d'une très ancienne terre qu'il entendait mettre sous sa protection. Les Tchèques auraient une autonomie complète et leur vie indépendante, et il pensait que la décision prise ce jour-là amènerait d'heureux résultats pour le peuple tchèque. Peu de temps après, j'eus une longue discussion avec le ministre des Affaires étrangères, Chvalkovski. Il se rangea assez aisément à notre point de vue et je lui demandai de persuader Hacha, afin que la décision du Führer et tout ce qu'elle entraînait pût être réalisée sans effusion de sang. Je crois que ce fut la profonde impression que lui fit sa visite au Führer et les paroles de celui-ci qui décidèrent Hacha à entrer en contact par téléphone avec son Gouvernement à Prague, et également, je crois, avec le chef de l'État-Major général, bien que je ne puisse l'affirmer complètement. Il reçut ainsi l'approbation de son Gouvernement pour signer l'accord déjà mentionné. Cet accord fut signé par Hitler, par Hacha, par son ministre des

Affaires étrangères et par moi-même. Puis Hacha, si je m'en souviens bien, donna des instructions pour que l'Armée allemande fût reçue amicalement et, autant que je sache, l'occupation de la Tchécoslovaquie, je veux dire de la Bohême et de la Moravie, eut lieu sans incident d'aucune sorte. Après l'occupation, au cours de mon voyage à Prague avec le Führer ou peut-être bien à Prague même, le Führer me remit un matin une proclamation déclarant que la Bohême et la Moravie devenaient Protectorat du Reich. Je lus cette proclamation qui, je dois l'avouer, me surprit un peu. A Prague, aucune protestation d'aucune sorte ne s'éleva, autant que je me souviens, et je crois pouvoir dire que l'occupation de la Bohême et de la Moravie, que le Führer considérait comme exigée par les intérêts primordiaux du Reich, s'accomplit pour des raisons historiques et économiques et, par-dessus tout, pour des raisons de sécurité. Je crois que Göring en a donné les détails.

Dr HORN. — Quelle était, à votre point de vue, la situation européenne, au moment de l'occupation du reste de la Tchécoslovaquie ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je puis dire qu'après la proclamation faite à Prague, j'eus avec le Führer une assez longue discussion : je lui fis remarquer que cette occupation aurait évidemment de grandes répercussions en Grande-Bretagne et en France. Dans ce domaine, j'aimerais ajouter qu'en Angleterre, les milieux qui avaient pris position contre l'Allemagne prenaient de plus en plus d'importance et avaient à leur tête de hautes personnalités.

A ce sujet, je voudrais mentionner brièvement un incident qui eut lieu lorsque j'étais encore ambassadeur à Londres. Je reçus la visite de M. Winston Churchill à l'ambassade. Il ne faisait pas partie du Gouvernement à cette époque et je crois qu'il n'était pas le chef de l'opposition, mais il était une des personnalités les plus marquantes en Angleterre. J'attachais une importance particulière à une rencontre entre lui et Adolf Hitler et dans ce but je l'avais prié de venir me voir à l'ambassade. Nous eûmes tous deux une conversation qui dura plusieurs heures et dont je me souviens exactement. Je crois que le récit de cet entretien nous mènerait trop loin. Mais tandis que des hommes importants comme Lord Vansittart en 1936,...

LE PRÉSIDENT. — Les documents se rapportant à la période qui a précédé la participation de M. Winston Churchill au Gouvernement ont déjà été jugés par le Tribunal comme irrecevables, et le Tribunal n'est pas disposé à entendre le contenu de cette conversation.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai déjà dit que j'avais attiré l'attention du Führer sur la réaction britannique. Hitler me démontra la nécessité de l'occupation de la Bohême et de la Moravie

du point de vue historique et stratégique. Je me souviens qu'à ce sujet, il cita le ministre de l'Air français, Pierre Cot, qui avait comparé la Bohême et la Moravie à un porte-avions dirigé contre l'Allemagne. Je crois que le maréchal Göring a déjà mentionné qu'à cette époque nous recevions des rapports secrets mentionnant que des pilotes russes ou des missions russes se trouvaient sur les aérodromes tchèques. Hitler me dit et je me souviens nettement de ses paroles — qu'il ne pouvait accepter cette perpétuelle menace contre l'Allemagne. On pouvait assez bien s'entendre avec les Tchèques, mais il était indispensable que l'Allemagne fût chargée de la protection de ces pays. Il indiqua encore que la Russie soviétique, alliée de la Tchécoslovaquie, était un facteur d'une puissance inestimable. Quand je parlai de l'Angleterre, il répondit que l'Angleterre n'était pas à même de se charger de la protection des Allemands en Tchécoslovaquie, que la structure de l'État tchèque s'était désagrégée et que la Slovaquie était devenue indépendante. Par conséquent, pensait-il, il était dans l'intérêt des bonnes relations anglo-allemandes, et lui-même considérait le fait comme nécessaire, que les pays de Bohême et de Moravie se rapprochent du Reich. Un protectorat paraissait donc être la meilleure solution de ce problème. Hitler ajouta encore que la question était sans intérêt pour l'Angleterre, mais que pour l'Allemagne elle était d'un intérêt vital. Cela saute aux yeux lorsqu'on regarde la carte, et il se servit exactement de ces mots. D'ailleurs, disait-il, il n'arrivait pas à comprendre pourquoi cette occupation pouvait troubler l'entente entre l'Allemagne et l'Angleterre. L'Angleterre avait à peu près 600 dominions, protectorats ou colonies et devait comprendre que de tels problèmes exigeaient une solution. Je fis remarquer à Hitler les difficultés que l'action de l'Allemagne pouvait causer à M. Chamberlain, que l'Angleterre pourrait s'alarmer de l'extension de la puissance allemande, mais le Führer m'expliqua toute la question en invoquant les mêmes raisons que je viens de citer. M. Chamberlain eut une réaction très claire: il déclara à la Chambre des Communes que ce n'était pas une violation du pacte de Munich et que le Gouvernement britannique n'était lié par aucun engagement à la Tchécoslovaquie, que les engagements de garantie pris par l'Angleterre ne jouaient pas car l'État tchèque s'était désagrégé et, par conséquent, l'obligation d'entrer en action n'existait plus. Je puis dire que nous fûmes tous contents de voir la position prise par l'Angleterre. Je crois que c'est deux ou trois jours plus tard que M. Chamberlain à Birmingham...

LE PRÉSIDENT. — Qu'avons-nous à voir avec la réaction produite en Angleterre, à moins qu'elle ne se soit traduite par un écrit? Je ne vois pas ce que tout cela vient faire. Ce que nous voulons savoir c'est le rôle qu'à joué l'accusé Ribbentrop dans la violation du pacte de Munich.

Dr HORN. — L'accusé von Ribbentrop est accusé d'avoir participé à un complot, en tant que ministre des Affaires étrangères, et d'avoir, par sa politique, favorisé une guerre d'agression. S'il désire et s'il peut se défendre contre ces accusations, il faut lui permettre de décrire les circonstances telles qu'il les a vues et de donner les motifs qui l'ont fait agir. Il doit donc avoir la possibilité de les énumérer et je ne pose des questions que sur ce qui a pu déterminer ses vues et ses opinions.

LE PRÉSIDENT. — Je ne vois pas que vous lui ayez posé des questions dans ce sens...

Dr HORN. — Je n'ai pas très bien compris.

LE PRÉSIDENT. — J'ai dit que je ne pensais pas que vous ayez posé des questions se rapportant aux réactions en Angleterre.

Dr HORN. — J'entends maintenant deux langues y compris l'allemand...

LE PRÉSIDENT. — Je crois qu'il est préférable de suspendre l'audience.

(L'audience est suspendue.)

LE PRÉSIDENT. — Docteur Horn, je vous disais tout à l'heure au moment de l'interruption des débats, que le Tribunal estime que l'accusé devrait pouvoir maintenir son témoignage dans certaines limites et ne pas donner trop de détails. Les réactions politiques de l'Angleterre ne nous intéressent vraiment pas et le rapport qu'elles pourraient avoir avec la question est très éloigné.

Dr HORN. — Qu'est-ce qui a amené Hitler, en octobre 1938, à vous charger d'entrer en négociations avec la Pologne?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — En Pologne, il existait depuis toujours une question des minorités et celle-ci avait soulevé de très grosses difficultés. L'accord conclu en 1934 n'avait amené aucun changement. En 1938, les mesures de « dégermanisation » contre les minorités allemandes furent continuées. Hitler voulait arriver à une entente définitive avec la Pologne sur ce point, ainsi qu'avec d'autres États. Il me chargea donc — je crois que c'était dans le courant du mois d'octobre 1938 — de m'entretenir avec l'ambassadeur de Pologne pour essayer de trouver une solution aux problèmes existant entre l'Allemagne et la Pologne.

Dr HORN. — Quels étaient donc les autres problèmes, à part celui des minorités?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il y avait deux questions principales : la première était celle des minorités, c'était la plus urgente ; la deuxième était la question de Dantzig et du Corridor, c'est-à-dire d'un lien avec la Prusse orientale.

Dr HORN. — Quelle était l'opinion de Hitler et la vôtre sur la question de Dantzig et du Corridor ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il est évident que ces deux questions étaient celles qui, depuis le Traité de Versailles, avaient créé les plus grosses difficultés. Hitler devait, tôt ou tard, résoudre ce problème d'une façon ou d'une autre. C'était également mon avis. Dantzig était soumis à une pression continuelle de la part des Polonais.

Ils voulaient « poloniser » Dantzig de plus en plus, et, en octobre 1938, environ 800.000 à 1.000.000 d'Allemands en avaient été expulsés ou étaient revenus en Allemagne.

Dr HORN. — Comment l'ambassadeur de Pologne prit-il vos observations et vos propositions en octobre 1938 ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — L'ambassadeur de Pologne fut d'abord très réservé. Il ne s'engagea pas ; il ne le pouvait d'ailleurs pas. Je lui présentai la question de telle façon qu'il pût la discuter en toute tranquillité avec son Gouvernement et je ne lui demandai pas de réponse définitive. Il me dit qu'il y avait évidemment certaines difficultés en ce qui concernait Dantzig et que la question d'une liaison avec la Prusse orientale était également à étudier de très près. Il demeura très réservé et notre entretien se termina par sa promesse de communiquer à son Gouvernement mes déclarations faites au nom du Gouvernement du Reich, et de me transmettre une réponse sous peu.

Dr HORN. — Lors de votre deuxième entretien avec l'ambassadeur Lipski, le 17 novembre 1938, que se passa-t-il ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Le 17 novembre 1938, Lipski se rendit auprès de moi et me déclara que le problème créait d'énormes difficultés et que la question de Dantzig, en particulier, était très difficile à résoudre, vu l'attitude de la Pologne entière.

Dr HORN. — Avez-vous alors, sur l'ordre de Hitler, demandé à Lipski de vous mettre en rapport direct avec le ministre des Affaires étrangères, Beck ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai invité le ministre Beck à Berlin.

Dr HORN. — Quand le ministre Beck vint-il à Berchtesgaden ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — M. Beck n'est malheureusement pas venu à Berlin ; mais il s'est rendu à Londres.

Dr HORN. — Non ; vous avez mal compris ma question. Quand le ministre Beck se rendit-il à Berchtesgaden ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Hitler avait dit qu'il voulait discuter ce problème personnellement avec M. Beck. M. Beck vint, je ne sais pas exactement à quelle date...

Dr HORN. — Je crois que c'était le 5 janvier.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il vint donc à Berchtesgaden et eut un long entretien avec Adolf Hitler.

Dr HORN. — Quel fut le résultat de cet entretien ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'étais présent à cet entretien. Le résultat fut qu'Adolf Hitler décrivit encore une fois en détail à Beck son désir d'une bonne entente germano-polonaise. Il lui dit qu'il faudrait trouver pour Dantzig une solution entièrement nouvelle, que la question d'un passage vers la Prusse orientale ne devrait pas présenter de difficulté insurmontable.

Pendant cet entretien, Beck parut très compréhensif. Il dit au Führer que la question de Dantzig créait naturellement des difficultés, à cause de l'embouchure de la Vistule, mais qu'il envisagerait le problème dans tous ses détails. Il ne refusa pas du tout de discuter la question, mais il fit simplement ressortir les difficultés créées par l'attitude polonaise dans la solution de ce problème.

Dr HORN. — Est-il exact que Beck était, en principe, disposé à négocier et qu'il vous invita de ce fait, à la fin de janvier, à vous rendre à Varsovie ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Pas exactement. Après l'entrevue de Berchtesgaden avec le Führer, j'ai eu un très long entretien avec Beck à Munich. Celui-ci attira à nouveau mon attention sur la difficulté de ce problème, mais m'assura qu'il ferait tout son possible pour le résoudre et en discuterait avec ses collègues du Gouvernement, afin de trouver une solution, car il fallait en trouver une. En même temps, il fut convenu que je lui ferais une visite à Varsovie. Lors de cette visite, nous reparlâmes de la question des minorités, de la question de Dantzig et du Corridor. Nous ne fîmes aucun progrès dans ces discussions, au contraire. M. Beck argua toujours des difficultés de la question. Je lui dis qu'il était absolument impossible de laisser ce problème pendant entre l'Allemagne et la Pologne. Je lui fis remarquer la situation pénible des minorités allemandes, et aussi les démarches humiliantes, si je puis dire, auxquelles étaient soumis les Allemands qui voulaient se rendre en Prusse orientale. Beck me promit son aide dans la question des minorités et m'assura qu'il étudierait plus profondément les autres questions. Le jour suivant, j'eus un court entretien avec le maréchal Rydz-Smygly, mais cette conversation n'eut aucun résultat.

Dr HORN. — Avez-vous alors demandé à Beck de se rendre de nouveau à Berlin, et cette visite eut-elle lieu ; ou est-ce que le ministre Beck proposa autre chose ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — En effet, j'invitai le ministre Beck à Berlin, parce que sa première visite n'avait pas été officielle.

Malheureusement, Beck ne vint pas à Berlin; mais il se rendit à Londres, ainsi que je vous l'ai déjà dit.

Dr HORN. — Quel fut l'effet de sa visite à Londres sur la suite des négociations?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Cette visite à Londres nous a énormément surpris. L'ambassadeur Lipski me transmit simplement un mémorandum. Je crois que c'était le 21 mars...

Dr HORN. — Permettez-moi de vous interrompre. Le 21 mars, vous avez eu un entretien avec Lipski au sujet de la Tchécoslovaquie et des problèmes qui se posaient à la suite de l'établissement du Protectorat.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est peut-être exact. Dans ce cas, je voulais dire le 26.

Dr HORN. — Oui.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — En effet, le 21 j'ai eu un entretien avec Lipski, qui me parla de la question de la Slovaquie et de la protection qu'elle devait recevoir de l'Allemagne. Il m'exprima le désir de voir s'établir entre la Hongrie et la Pologne, pays qui avaient toujours eu des relations étroites, une frontière commune, et me demanda si la chose n'était pas possible. Il me demanda aussi, indirectement, si la protection de la Slovaquie était dirigée contre la Pologne. Je lui répondis en l'assurant que cette protection, ni dans l'esprit de Hitler ni dans celui de quelqu'un d'autre, n'était dirigée contre la Pologne. C'était une simple mesure destinée à faire comprendre à la Hongrie que cette question territoriale était maintenant réglée. Mais je crois avoir dit à Lipski de s'attendre à l'établissement d'une telle frontière commune du côté de l'Ukraine subcarpatique.

Dr HORN. — Est-il exact que des consultations eurent lieu, vers le 20 mars, entre la Pologne, le Gouvernement britannique, le Gouvernement français et le Gouvernement russe?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. Ces consultations, autant que je m'en souviens, furent dues à une suggestion de Lord Simon. Une déclaration commune devait être faite au sujet de la Pologne. Mais cette intention n'a pas plu à la Pologne qui déclara à Londres que cette solution n'entraînait pas en ligne de compte.

Dr HORN. — Est-il exact que la Pologne a tenté d'établir un accord concret avec l'Angleterre et la France?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il n'y a aucun doute, et c'est un fait historique, que la Pologne essaya de conclure un accord avec l'Angleterre.

Dr HORN. — Quand le Gouvernement allemand apprit-il que la Pologne avait reçu une promesse d'appui de la France et de l'Angleterre ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Nous l'apprîmes — je ne sais plus la date exacte — vers la fin du mois de mars. En tout cas, je sais que c'était notre conviction à tous — et c'est aujourd'hui un fait — que ces relations qui s'établirent à la fin de mars entre Varsovie et Londres, déterminèrent la réponse que la Pologne nous communiqua, à notre grande surprise, dans son mémorandum du 26 mars.

Dr HORN. — Est-il exact que ce mémoire déclarait que si l'Allemagne poursuivait la même politique dans la question de Dantzig et du Corridor, la Pologne la considérerait comme une provocation à la guerre.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. Ce fut pour nous une très grande surprise. Je sais que, lorsque j'ai lu ce mémorandum, j'ai mis un certain temps à comprendre. Il ne faut pas oublier que, pendant des mois, nous avons essayé de trouver une solution que, je puis le spécifier encore ici, Adolf Hitler, seul pouvait obtenir à cette époque, grâce à la grande autorité qu'il exerçait sur le peuple allemand. Je ne veux pas me perdre dans des détails, mais je voudrais tout de même déclarer que la question de Dantzig et du Corridor, devait, comme l'avaient déclaré dès 1919, les hommes d'État les plus éminents, préluder à la révision du Traité de Versailles.

Je voudrais vous rappeler encore les déclarations du maréchal Foch, de Winston Churchill, de Clemenceau, etc. à ce sujet. Tous ces hommes d'État étaient, sans aucun doute, convaincus qu'il faudrait effectivement entreprendre une révision territoriale de cette question du Corridor. Hitler, de son côté, voulait obtenir une révision complète de la situation et une entente avec la Pologne, en acceptant le Corridor, mais à condition que Dantzig revînt au Reich, moyennant quoi la Pologne se verrait accorder de gros avantages dans le domaine économique.

Voilà, en somme, quelle fut la base des propositions que j'ai étudiées pendant quatre ou cinq mois sur l'ordre de Hitler. Notre surprise fut d'autant plus grande, lorsque, tout à coup, l'autre partie nous déclara que la poursuite des négociations sur cette base que nous considérons comme très modérée, ne pourrait signifier que la guerre. J'en informai Hitler qui, je m'en souviens très bien, prit la chose d'une façon très calme.

Dr HORN. — Est-il exact que le jour suivant vous avez déclaré à l'ambassadeur de Pologne que le mémorandum du 26 mars 1939 ne pouvait être considéré comme base d'un règlement ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est exact. Je viens de dire que Hitler avait pris d'une façon très calme la communication très dure et très grave de l'ambassadeur polonais. Mais il me fit remarquer que, naturellement, aucune solution ne pouvait s'obtenir sur une telle base et que je devais le lui dire. Il ne s'agissait pas d'avoir recours à la guerre.

Dr HORN. — Est-il exact qu'à la suite de cela, le 6 avril 1939, le ministre des Affaires étrangères polonais, Beck, partit pour Londres pour conclure un accord provisoire d'assistance mutuelle entre l'Angleterre, la France et la Pologne?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact.

Dr HORN. — Quelle fut la réaction allemande à la conclusion de ce pacte d'assistance mutuelle?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — La réaction allemande s'exprima dans un discours d'Adolf Hitler au Reichstag, dans lequel il prit position en face de ce problème. Nous estimions que ce pacte d'assistance mutuelle entre l'Angleterre et la Pologne était en contradiction avec le pacte germano-polonais de 1934, car le pacte de 1934 spécifiait que l'Allemagne et la Pologne n'auraient jamais recours à la force dans le règlement de leurs différends. Par le pacte anglo-polonais, conclu sans consultation préalable de l'Allemagne, la Pologne s'engageait à attaquer le Reich, en cas de conflit entre l'Allemagne et l'Angleterre. Je sais qu'Adolf Hitler estimait que ce pacte était également contraire aux accords conclus avec M. Chamberlain à Munich, qui excluaient tout recours à la force entre l'Allemagne et l'Angleterre, quoi qu'il arrivât.

Dr HORN. — Est-il exact que l'Allemagne envoya alors, par votre truchement, un mémorandum à la Pologne, dénonçant le pacte germano-polonais de 1934?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est exact. C'était, je crois, le même jour que celui du discours du Führer au Reichstag. Le mémorandum spécifiait à peu près ce que je viens de vous résumer ici, à savoir que ce traité n'était pas en accord avec le pacte de 1934 et que, par conséquent, l'Allemagne ne considérait plus ce pacte comme valable.

Dr HORN. — Est-il exact qu'à la suite de ce mémorandum les rapports germano-polonais devinrent encore plus tendus et que de nouvelles difficultés surgirent dans la question des minorités?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. La période précédente avait vu l'ouverture de négociations, afin de trouver une nouvelle base pour reprendre le problème des minorités. Je me souviens qu'il n'y eut aucun progrès. Ce fut déjà le cas avant le 28 mai, mais après cette date la situation des minorités allemandes

devint encore plus difficile. L'association polonaise des territoires de l'Ouest, en particulier, se montra très active à cette époque: la persécution et l'expulsion des Allemands de leurs foyers furent à l'ordre du jour. Je me souviens que, précisément durant les mois qui ont suivi le 28 mai, c'est-à-dire en été 1939, les camps d'accueil des réfugiés allemands de Pologne se remplirent rapidement.

Dr HORN. — Comment Hitler et vous-même avez réagi devant la garantie franco-anglaise à la Roumanie et à la Grèce, et plus tard à la Turquie?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ces déclarations ne pouvaient être interprétées par la politique allemande que comme signifiant de la part de l'Angleterre une politique systématique d'alliances en Europe dirigée contre l'Allemagne. Ce fut l'opinion de Hitler et la mienne.

Dr HORN. — Est-il exact qu'à la suite de ces déclarations de garantie et du message de Roosevelt du 14 avril 1939, le traité d'alliance germano-italien fut conclu, le 22 mai 1939? Quels en furent les motifs?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Entre l'Allemagne et l'Italie existaient, naturellement, depuis très longtemps, des relations amicales. Lorsque la situation en Europe s'aggrava, ces rapports, à la demande de Mussolini, devinrent plus étroits. Après une entrevue préalable à Milan entre le comte Ciano et moi-même, un traité d'alliance fut signé sur l'ordre des deux chefs d'État; ce fut la réponse aux efforts de la politique franco-anglaise.

Dr HORN. — Est-il exact que la crise avec la Pologne devint aiguë à la suite, d'une grève des douaniers à Dantzig, le 6 août, ce qui obligea le Gouvernement allemand à prendre position?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. Une discussion avait surgi entre le représentant polonais et le Sénat de la ville de Dantzig. Le représentant polonais avait envoyé une note au président du Sénat l'informant que certains employés des douanes refusaient de se conformer aux directives polonaises. Cette notification, qui plus tard s'avéra fautive, attira la réplique du Sénat et provoqua un échange de notes peu cordiales entre le Sénat et le représentant polonais. Sur l'ordre d'Adolf Hitler, je chargeai alors le secrétaire d'État du ministère des Affaires étrangères de protester à ce sujet auprès du Gouvernement polonais.

Dr HORN. — Est-il exact que le secrétaire d'État, Weizsäcker, fit venir chez lui, le 15 août, l'ambassadeur de France et l'ambassadeur d'Angleterre, pour leur parler de la gravité de la situation?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. Il l'a fait sur mon ordre.

Dr HORN. — Le 18 août, l'ambassadeur Henderson fut-il de nouveau invité à se rendre auprès de votre secrétaire d'État, vu que la situation s'aggravait de plus en plus en Pologne et à Dantzig?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, quelques jours après, il y eut un entretien entre l'ambassadeur anglais et le secrétaire d'État. Ce dernier a alors exposé très clairement toute la gravité de la situation et montré que les choses prenaient une mauvaise tournure.

Dr HORN. — Est-il exact que, dans ces jours de crise, vous avez pris la décision, à la suite de renseignements qui vous étaient parvenus, de vous mettre en rapport avec la Russie et d'entreprendre des négociations avec elle? Quels en furent les motifs?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Des négociations avec la Russie avaient déjà été entreprises quelque temps auparavant. Le maréchal Staline, en mars 1939, avait prononcé un discours dans lequel il exprimait le désir d'entretenir de meilleures relations avec l'Allemagne. J'en fis part à Adolf Hitler et je le priai de me dire s'il fallait prendre ces propositions au sérieux. Adolf Hitler s'y montra d'abord peu disposé; puis il se fit à cette idée. On ouvrit des négociations commerciales et, au cours de ces négociations, avec la permission du Führer, je tentai de savoir auprès de Moscou s'il n'était pas possible de trouver un commun dénominateur au national-socialisme et au bolchevisme ou tout au moins de faire coïncider les intérêts des deux pays.

Dr HORN. — De quelle façon se déroulèrent les négociations de l'agence commerciale soviétique à Berlin avec votre ambassadeur Schnurre?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Les négociations de l'ambassadeur Schnurre me firent connaître, au bout de peu de temps, que Staline n'avait pas prononcé cette phrase à la légère. Nous eûmes alors un échange de télégrammes avec Moscou, et vers la mi-août, Adolf Hitler adressa un télégramme à Staline qui, en réponse, invita un plénipotentiaire à Moscou. Le but était, après ces préparatifs diplomatiques, la conclusion d'un pacte de non-agression entre les deux pays.

Dr HORN. — Est-il exact que vous êtes parti pour Moscou nanti de pleins pouvoirs?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est un fait historique.

Dr HORN. — Quand êtes-vous parti en avion pour Moscou et quelles négociations avez-vous menées là-bas?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je suis arrivé le 22 août au soir à Moscou. L'accueil que j'ai reçu de Staline et de Molotov fut très amical. Tout d'abord, nous eûmes une conversation qui dura deux heures. Au cours de cet entretien, toute la question des relations

russo-allemandes fut débattue. Le résultat fut d'abord la volonté des deux pays de placer nos relations sur des bases toutes nouvelles; elles devaient s'exprimer dans un pacte de non-agression. En second lieu, les sphères d'intérêts des deux pays devaient être définies dans un protocole secret annexé à l'accord.

Dr HORN. — Que prévoyait ce protocole secret? Quel était son contenu et quelle était sa base politique?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il me faut d'abord signaler qu'on a déjà souvent parlé ici de ce protocole secret. Pendant les négociations qui eurent lieu avec Staline et Molotov, je leur parlai très ouvertement et ils furent également francs avec moi. Je leur exprimai le désir d'Adolf Hitler de voir nos deux pays conclure un accord définitif et j'abordai, évidemment aussi, la question de la crise en Europe. Je déclarai à ces hommes d'État russes, que l'Allemagne ferait tout pour régler la situation avec la Pologne et pour aplanir les difficultés d'une manière pacifique afin, malgré tout, de parvenir à une entente avec elle. Mais je ne laissai aucun doute sur le fait que la situation était grave et qu'il était possible que cela finît par un conflit armé. C'était clair. Il s'agissait ici, pour Staline comme pour Hitler, de territoires perdus au cours d'une guerre malheureuse. C'est pourquoi il est faux de considérer ces faits sous un autre angle. Je l'ai dit à Moscou, Adolf Hitler estimait qu'il fallait régler cette question d'une façon ou d'une autre et c'était aussi l'avis du parti russe.

Nous discutâmes alors de ce que nous aurions à faire, du côté russe et du côté allemand, en cas de guerre. Nous fixâmes une ligne de démarcation afin qu'en cas de provocations intolérables de la part des Polonais ou en cas de guerre, il existât une frontière commune de façon à éviter des conflits d'intérêts entre la Russie et l'Allemagne. La fameuse ligne de démarcation fut la ligne des fleuves de la Vistule, du San et du Bug en territoire polonais et il fut convenu qu'en cas de conflit, le territoire situé à l'ouest de ces fleuves ferait partie de la sphère d'intérêts allemands, et la partie à l'Est, de la sphère d'intérêts russes. On sait que plus tard, lorsque la guerre éclata, ces deux zones furent occupées, d'un côté par les Allemands et, de l'autre, par les Russes. Je répète que j'ai eu l'impression que Hitler et Staline considéraient tous les deux ces territoires — territoires polonais et autres — inclus dans les sphères d'intérêts comme des pays qui avaient été perdus à la suite d'une guerre malheureuse. Les deux hommes d'État estimaient fermement que si ces territoires, je veux dire si une solution raisonnable de ce problème s'avérait introuvable, Adolf Hitler avait tout à fait le droit d'incorporer ces territoires au Reich par un autre moyen. De plus, on détermina d'autres sphères d'intérêts en Finlande, dans les Pays Baltes et en Bessarabie.

Ce fut donc un règlement important des intérêts des deux grandes puissances, en prévision d'une solution pacifique ou d'une solution qui ferait jouer la force.

Dr HORN. — Est-il exact que ces dispositions furent prises pour le cas où il ne serait pas possible de résoudre la question polonaise par la voie diplomatique sur la base du Pacte de non-agression et de l'accord politique existant entre la Russie et l'Allemagne?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Veuillez répéter la question, je vous prie.

Dr HORN. — Est-il exact qu'il fut expressément spécifié que cette solution était envisagée uniquement pour le cas où, malgré le Pacte de non-agression avec la Russie, le conflit polonais ne pourrait se résoudre par voie diplomatique, et seulement dans ce cas?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. Je déclarai à l'époque que, du côté allemand, toutes les tentatives seraient faites pour résoudre le problème pacifiquement, par la voie diplomatique.

Dr HORN. — Est-ce que la Russie vous assura son aide diplomatique dans cette solution, ou tout au moins une attitude de neutralité bienveillante?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Il ressortait clairement du Pacte de non-agression et de toutes les conversations de Moscou — et nous en fûmes convaincus — que si, en raison de l'attitude de la Pologne, une guerre éclatait, la Russie maintiendrait une attitude amicale à notre égard.

Dr HORN. — Quand êtes-vous revenu de Moscou et quelle situation avez-vous trouvée à Berlin à ce moment-là?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Le Pacte de non-agression avec l'Union Soviétique fut conclu le 23. C'est le 24 que je suis reparti pour l'Allemagne. J'ai d'abord pensé que j'allais me rendre auprès du Führer à Berchtesgaden mais, pendant le voyage ou juste avant, on me demanda d'aller à Berlin.

J'arrivai donc à Berlin et je mis Adolf Hitler au courant du résultat des négociations de Moscou. La situation que j'y trouvai était, sans aucun doute, extrêmement tendue. Je l'ai particulièrement remarqué le lendemain.

Dr HORN. — Pour quelle raison la situation entre l'Allemagne et la Pologne a-t-elle empiré?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Au milieu du mois d'août, il se passa toutes sortes de choses qui, je puis le dire, avaient alourdi l'atmosphère: il y eut des incidents de frontière, des difficultés entre Dantzig et la Pologne. D'un côté, on reprochait à l'Allemagne

d'envoyer des armes à Dantzig et, de l'autre, nous reprochions à la Pologne de prendre des mesures militaires, etc.

Dr HORN. — Est-il exact que, dès votre retour à Berlin, on vous fit part de la signature du Pacte de garantie anglo-polonais ? Quelle fut votre réaction et celle de Hitler ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Le 25 août, je pris connaissance de l'entretien qui réunit le Führer et l'ambassadeur Henderson pendant mon absence d'Allemagne, le 22 août, à Berchtesgaden. Ce fut une conversation très sérieuse. Henderson transmit une lettre du Premier Ministre britannique exprimant clairement qu'un conflit armé entre l'Allemagne et la Pologne amènerait l'intervention de l'Angleterre. Alors, ce fut dans la matinée du 25 je crois, le Führer répondit à cette lettre en des termes excluant toute solution par la voie diplomatique. Le même jour, je discutai cet échange de lettres avec le Führer et le pria de réfléchir encore une fois à la question, en lui suggérant que l'on pourrait peut-être faire une ultime tentative auprès de l'Angleterre.

C'était le 25 août : une journée remplie d'événements. Dans la matinée, une communication nous parvint du Gouvernement italien signifiant que l'Italie, dans le cas d'un conflit au sujet de la Pologne, ne se rangerait pas aux côtés de l'Allemagne. Là-dessus, le Führer décida de recevoir l'ambassadeur Henderson encore une fois dans le courant de la journée. Cette entrevue eut lieu vers midi ; j'y assistai. Le Führer entra dans les détails et exprima à Henderson une fois encore le désir ardent qu'il avait de s'entendre avec l'Angleterre. Il lui décrivit la situation extrêmement difficile créée par la question polonaise et le pria, je crois, de prendre l'avion pour l'Angleterre et d'exposer la situation au Gouvernement anglais. L'ambassadeur Henderson fut d'accord et je lui envoyai, je crois, au cours de l'après-midi, une note dans laquelle était résumé ce qu'avait dit Hitler au cours de l'entretien, de façon à ce qu'il fût à même de fournir un rapport exact à son Gouvernement.

Dr HORN. — Est-il exact que, dès que vous eûtes connaissance du Pacte de garantie anglo-polonais, vous avez tenté, auprès de Hitler, de faire suspendre les mesures militaires entreprises en Allemagne ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est exact. J'allais en parler. J'appris, au cours de la journée, que l'on avait arrêté certaines mesures militaires et un message de presse m'apprit que le Pacte anglo-polonais avait été ratifié à Londres. Je crois qu'une note l'accompagnait disant que l'ambassadeur de Pologne, quoique malade, s'était pourtant rendu au Foreign Office pour la signature.

Dr HORN. — Ce Pacte fut-il signé avant ou après que l'on eût connaissance du refus de l'Italie de mobiliser ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ce traité fut sans aucun doute conclu après. Évidemment, je ne sais ni l'heure, ni le jour exacts, mais je crois que ce fut dans l'après-midi du 25 août, le refus de l'Italie nous étant parvenu vers midi. Autrement dit, je crois sans doute que la décision fut prise à Rome le matin même ou le jour précédent. En tout cas, je déduis cela d'un autre fait encore. Mais je pourrais peut-être répondre d'abord à votre question : ma réaction à cette nouvelle.

Dr HORN. — Oui.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Lorsque je reçus ce message de presse, qui me fut confirmé à mon arrivée à la Chancellerie du Reich, je priai aussitôt Hitler de suspendre toutes mesures militaires — je n'étais pas du tout au courant des questions militaires — et je lui dis qu'il était bien évident que sans cela la guerre avec l'Angleterre était inévitable et que l'Angleterre ne renierait jamais sa signature.

Le Führer réfléchit un court instant et me dit que c'était exact. Il appela immédiatement son aide de camp, je crois que c'était le maréchal Keitel, qui arriva, et lui dit de réunir les généraux et de suspendre les opérations militaires prévues. A cette occasion, le Führer fit la remarque que nous avons reçu deux mauvaises nouvelles en un jour : celle d'Italie et ce dernier message, et il crut qu'il était possible que la nouvelle de l'attitude de l'Italie eût été connue à Londres immédiatement, d'où la ratification définitive de ce Pacte. Je me souviens parfaitement de cette réflexion du Führer.

Dr HORN. — Ce jour-là, Hitler et vous, avez-vous déployé des efforts auprès de Henderson pour éviter le conflit ? Quelles furent vos propositions ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai déjà indiqué que le Führer — tout au début de l'après-midi je crois — eut une entretien avec Henderson, le 25 août, et lui dit qu'il avait encore et toujours l'intention d'aboutir à un accord définitif avec l'Angleterre. La question du Corridor et de Dantzig devait être résolue d'une façon ou d'une autre et il voulait faire à l'Angleterre des propositions générales, que ne faisaient pas la note, afin de régler tout à fait régulièrement la question avec l'Angleterre.

Dr HORN. — Est-il exact que Hitler mit alors un avion à la disposition de Henderson et lui proposa de se rendre immédiatement auprès de son Gouvernement pour demander à celui-ci l'intervention promise auprès de la Pologne ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. Je crois que le jour suivant, le 26, Henderson partit pour Londres dans un avion allemand. Je ne sais pas exactement les détails, mais je sais qu'au

cours de l'entretien, le Führer lui dit: «Prenez donc un avion et partez tout de suite voir votre Gouvernement.»

Dr HORN. — Quelle réponse l'ambassadeur Henderson rapporta-t-il à Berlin le 28 août?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je dois dire à ce propos que, étant donné la phase critique qu'avaient atteinte les relations entre la Pologne et l'Allemagne, chose que savait l'ambassadeur britannique, Hitler m'exprima sa déception de ne pas avoir vu l'ambassadeur revenir plus tôt avec une réponse, car l'atmosphère était très tendue. Le 28, Henderson eut un nouvel entretien avec le Führer auquel j'assistai également. La réponse que Sir Nevile Henderson rapportait de Londres ne sembla pas, tout d'abord, très satisfaisante au Führer. Il déclara que certains points ne lui paraissaient pas clairs. Mais le point principal était que l'Angleterre était disposée à chercher une solution générale aux problèmes qui la mettaient aux prises avec l'Allemagne à la condition que le problème germano-polonais arrivât à une solution pacifique. Au cours de la conversation, Hitler dit à Sir Nevile Henderson qu'il voulait étudier la note et qu'il lui demanderait alors de revenir. Ensuite, il...

Dr HORN. — Est-il exact que, dans cette note, l'Angleterre suggérerait des négociations directes entre l'Allemagne et la Pologne?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est exact. Un des points de cette note — j'avais l'intention d'en parler — était que l'Angleterre considérait des négociations germano-polonaises comme la voie la plus indiquée pour obtenir une solution; elle estimait, de plus, que ces négociations devraient commencer le plus tôt possible, car la situation créée par les incidents de frontière et autres, était très grave. En outre, la note spécifiait que, quelle que soit la solution trouvée — je crois que ce sont là les termes mêmes — elle devait être garantie par toutes les grandes puissances.

Dr HORN. — L'Angleterre a-t-elle proposé sa médiation en déclarant se charger de transmettre à la Pologne les propositions allemandes pour des négociations directes?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact.

Dr HORN. — Quelles étaient ces propositions allemandes que Hitler remit à Henderson, le 29 août 1939, en réponse au mémorandum britannique?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — La situation était la suivante: le 28 août, Hitler reçut l'ambassadeur britannique et lui dit qu'il était prêt à donner suite à la proposition faite par l'Angleterre le 28 août, c'est-à-dire que malgré la gravité de la situation et l'attitude de la Pologne qui l'avait froissé profondément, il était prêt à faire encore un geste pour que fût résolu pacifiquement le problème

germano-polonais, ainsi que le proposait la note britannique du 28 août.

Dr HORN. — Pour quelles raisons a-t-on adjoint à ces propositions allemandes une demande d'envoyer, avant le 30 août, un plénipotentiaire polonais ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Dans la communication remise par Hitler à Henderson à l'adresse du Gouvernement britannique, il était dit que le Gouvernement allemand, considérant la situation extrêmement tendue, préparerait immédiatement des propositions pour une solution de la question de Dantzig et du Corridor. Il espérait pouvoir présenter ces propositions à l'arrivée d'un plénipotentiaire polonais, qu'il attendait au cours de la journée du 30 août.

Dr HORN. — Est-il exact que, dans cette proposition, Hitler avait fixé un délai de 24 heures, parce qu'il redoutait un conflit, étant donné la mobilisation des armées des deux pays ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est absolument exact. Je puis vous dire que, lors de l'entretien du 29 août, l'ambassadeur Henderson demanda au Führer si c'était un ultimatum. Le Führer répondit que ce n'en était pas un, mais simplement une proposition justifiée par la situation, une solution pratique. Je le répète, pendant ces dernières journées d'août, la situation était telle aux frontières de Dantzig et du Corridor qu'on avait l'impression que les canons partiraient d'eux-mêmes, à moins d'agir très rapidement. C'est la raison pour laquelle le Führer spécifia un délai si court. Il craignait qu'un délai prolongé ne fit traîner les choses et accrût le danger de guerre.

Dr HORN. — Est-il exact que, malgré tous les renseignements donnés à l'ambassadeur Henderson, la réponse du Gouvernement britannique traita ces propositions de déraisonnables ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai connu la réaction britannique d'après plusieurs documents qui m'ont été communiqués ultérieurement. La première réaction date de mon entretien avec Henderson, le 30 août.

Dr HORN. — Est-il exact que, le 30 août, vous avez reçu une communication secrète sur la mobilisation de la Pologne ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — C'est exact. Le Führer, au cours de la journée du 30, attendait des nouvelles de Pologne ; elles ne vinrent pas. Par contre, je crois que ce fut vers le soir du 30, nous apprîmes que la Pologne avait ordonné, mais non encore officiellement, la mobilisation générale. Je crois que ce ne fut officiel que le lendemain matin. Tout cela ne fit que compliquer énormément la situation.

Dr HORN. — Est-il exact que le Gouvernement britannique retira alors son offre de médiation et proposa que l'Allemagne entreprit des démarches directes pour des négociations avec la Pologne ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Vous voulez parler du 30 ?

Dr HORN. — Oui.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Le 30, ainsi que je l'ai dit, nous avons en vain attendu toute la journée la venue d'un représentant polonais. Entre temps, Hitler avait préparé les propositions qu'il comptait remettre au représentant polonais qui — ainsi qu'il l'avait promis à Sir Nevile Henderson — serait à même de négocier avec l'Allemagne d'égal à égal. Un peu avant minuit seulement, ou en tout cas très tard dans la soirée, nous reçûmes un message téléphonique disant que l'ambassadeur britannique désirait transmettre une communication de son Gouvernement. Cet entretien, je crois, fut alors remis encore une fois. Alors, à minuit, le 30 août, eut lieu la fameuse conversation entre Henderson et moi-même.

Dr HORN. — Hier, vous avez entendu le conseiller d'ambassade Schmidt décrire cette conversation. Avez-vous quelque chose à ajouter à ce qui a été dit ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je voudrais ajouter ceci : il est évident que nous étions certes tous très nerveux à ce moment-là, aussi bien l'ambassadeur britannique que moi-même. L'ambassadeur britannique avait eu, le jour précédent, je dois le dire, une petite scène avec le Führer, qui aurait pu se terminer gravement. Je réussis à détourner la conversation. Par conséquent, il y avait aussi une certaine tension dans mes rapports avec l'ambassadeur britannique. Cependant, je m'efforçai de l'accueillir calmement et acceptai sa communication. J'espérais, jusqu'à la dernière minute, qu'elle annoncerait la venue d'un plénipotentiaire polonais, mais il n'en fut rien. Au contraire, Sir Nevile Henderson m'apprit :

1. Que son Gouvernement ne pouvait plus recommander cette procédure, en dépit de la tension qui s'était encore aggravée à la suite de la mobilisation générale polonaise, mais que le Gouvernement britannique conseillait au Gouvernement allemand d'agir par la voie diplomatique.

2. Que si le Gouvernement allemand voulait bien soumettre les dites propositions au Gouvernement britannique, ce dernier serait prêt à user de son influence à Varsovie, afin de trouver une solution, pour autant que ces propositions lui paraîtraient raisonnables.

Cette réponse était très difficile à accepter, car — ainsi que je l'ai dit — la situation était extrêmement tendue et le Führer attendait depuis le jour précédent un plénipotentiaire polonais. Moi, aussi, je craignais que les canons ne partent d'eux-mêmes si une solution quelconque n'intervenait pas rapidement. Je lus alors à Sir Nevile

Henderson les propositions que le Führer m'avait données. Je voudrais déclarer ici encore une fois, sous la foi du serment, que le Führer m'avait expressément interdit de remettre ces propositions à qui que ce fût. Il me dit que je pourrais en communiquer la substance seulement, si je l'estimais utile, à l'ambassadeur britannique. Je fis plus que cela: je lui lus toutes les propositions, du début jusqu'à la fin. Je le fis parce que j'espérais toujours que le Gouvernement britannique voudrait bien user de son influence à Varsovie et aider à trouver une solution. Mais je dois déclarer franchement aussi que, de cet entretien avec l'ambassadeur britannique le 30 août, de toute son attitude, décrite hier par le conseiller d'ambassade Schmidt, ainsi que de la substance de la communication du Gouvernement britannique, j'acquis l'impression que l'Angleterre, à ce moment-là, n'était pas très disposée à se conformer aux exigences de la situation et, disons-le, à faire tout son possible pour obtenir une solution pacifique.

Dr HORN. — Que fit alors le Gouvernement allemand, après la communication du contenu du memorandum à l'ambassadeur Henderson ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Après ma conversation avec l'ambassadeur britannique, je fis mon rapport au Führer. Je lui dis que la conversation avait été extrêmement sérieuse et aussi que je n'avais pas donné le memorandum à Sir Nevile Henderson, malgré sa demande, mais que j'avais l'impression que la situation était extrêmement grave et que j'étais convaincu que l'Angleterre tiendrait la promesse faite à la Pologne, que c'était là l'impression très nette que j'avais eue de cet entretien.

Alors, durant toute la journée du 31 août, le Führer attendit encore la venue de quelque plénipotentiaire polonais ou la communication d'un nouveau message du Gouvernement britannique. Nous avons entendu ici M. Dahlerus parler de l'intervention du maréchal Göring et dire comment il lui communiqua tous les détails du contenu de cette note. Il ne peut donc pas y avoir de doute: c'est au cours de la nuit ou, au plus tard, le lendemain matin 31 août, que les propositions exactes du Gouvernement du Reich furent entre les mains, aussi bien du Gouvernement de Londres que du Gouvernement de Varsovie. Le Führer attendit toute la journée du 31 août et je suis convaincu, je puis le redire ici ouvertement, qu'il espérait tout de même que l'Angleterre ferait quelque chose. Puis, au cours de la journée du 31 août, l'ambassadeur de Pologne vint me voir. Tout le monde sait qu'il n'était accrédité ni pour entreprendre des négociations ni pour recevoir des propositions d'aucune sorte. Je ne sais pas si, le 31 août, le Führer m'aurait autorisé à lui transmettre de telles propositions; je crois que c'est possible. Mais l'ambassadeur polonais n'était pas autorisé

à les recevoir, ainsi qu'il me l'affirma. Je signalerai brièvement que le témoin Dahlerus a déjà donné des précisions sur l'attitude de Varsovie.

Dr HORN. — Est-il exact que l'Angleterre ne transmet les propositions allemandes à Varsovie que dans la soirée du 31 août?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Veuillez répéter la question, je vous prie.

Dr HORN. — Est-il exact que les propositions allemandes que vous avez remises à l'ambassadeur, Sir Nevile Henderson, le soir précédent, ne furent transmises à Varsovie que dans la soirée du 31 août?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Vous voulez dire par Londres?

Dr HORN. — Oui, par Londres.

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je n'en sais rien, mais je pense que vous le constaterez facilement d'après les documents officiels.

Dr HORN. — Quelles furent les considérations qui aboutirent finalement à la décision d'attaquer la Pologne?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Je ne puis vous répondre en détail. Je sais seulement que les propositions que j'avais transmises à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, dans la nuit du 30 août, furent radiodiffusées le 31 au soir. La réaction de la radio de Varsovie, je m'en souviens parfaitement, retentit comme un véritable cri de guerre, en réponse aux propositions allemandes qui, d'après ce que j'entendis, furent qualifiées de raisonnables par Henderson. Je crois que la radio polonaise les traita d'insolentes et appela les Allemands des Huns ou quelque chose d'équivalent. Je me le rappelle encore.

Quoi qu'il en soit, peu après l'annonce de ces propositions, une réponse sèchement négative arriva de Varsovie. Je suppose que ce fut cette réponse qui décida le Führer, dans la nuit du 31, à donner l'ordre de marche.

Pour ma part, je puis dire seulement que je me rendis à la Chancellerie du Reich, où le Führer me déclara qu'il avait donné des ordres, que tout était en marche et qu'il n'y avait plus rien d'autre à faire. Là-dessus, je lui répondis simplement: «Je vous souhaite bonne chance!» Je pourrais ajouter que l'ouverture de ces hostilités fut la fin des efforts qu'avait faits Adolf Hitler pendant des années pour arriver à une entente amicale avec l'Angleterre.

Dr HORN. — Mussolini fit-il une nouvelle offre de médiation et qu'en est-il advenu?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. Le 3 septembre au matin, il arriva à Berlin une proposition de ce genre disant que Mussolini était encore en mesure de convoquer une conférence

pour débattre la question polonaise et qu'il le ferait si l'Allemagne se déclarait d'accord au plus tôt. On indiquait que le Gouvernement français avait déjà approuvé cette proposition. L'Allemagne aussi fut immédiatement d'accord. Cependant, peu de temps après — je ne puis pas me rappeler l'heure exacte — il fut rapporté que, dans un discours de Lord Halifax à la Chambre des Communes, je crois, ou dans un autre discours officiel anglais, cette proposition avait été refusée par Londres.

Dr HORN. — Savez-vous si la France la refusa également ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — J'ai déjà dit que nous reçûmes, en même temps que la proposition, un avis du Gouvernement italien, disant que le Gouvernement français était favorable à cette proposition ou l'avait déjà acceptée.

Dr HORN. — Après la conclusion de la campagne de Pologne, avez-vous entrevu des possibilités de paix et suivi cette voie ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Après la fin de la campagne de Pologne, j'eus quelques longs entretiens avec Adolf Hitler. A ce moment-là, il y avait sans aucun doute, du côté français, un manque d'enthousiasme marqué pour la guerre. Dans notre jargon militaire on se servait parfois de l'expression de « drôle de guerre à l'Ouest ». Quant à Hitler, autant que je puisse en juger d'après ce qu'il me dit, il ne désirait pas obtenir une décision rapide à l'Ouest et je crois qu'il en était de même pour nous tous, membres du Gouvernement. Je voudrais vous rappeler le discours prononcé dans ce sens par le maréchal Göring à l'époque. Hitler aussi fit un discours, à Dantzig et autre part je crois, au Reichstag peut-être, dans lesquels il indiqua clairement à deux reprises, à l'Angleterre et à la France, qu'il était toujours disposé à engager des négociations. Nous cherchâmes aussi, très prudemment, dans les milieux diplomatiques, à tâter le pouls de l'opinion des capitales étrangères. Mais les réponses officielles aux discours d'Adolf Hitler indiquèrent nettement qu'on ne pouvait songer à faire la paix.

Dr HORN. — Q'avez-vous fait, dès ce moment, pour empêcher que la guerre ne s'étendît davantage ?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Ce fut mon plus grand désir, je puis l'affirmer, dès la fin de la guerre de Pologne, de tenter de localiser la guerre, c'est-à-dire d'éviter que la guerre ne s'étendît davantage en Europe. Pourtant il me fallut me rendre compte bien vite que, lorsqu'une guerre a éclaté, la politique ne joue pas toujours, ou plutôt plus du tout, un rôle décisif et que, à ce moment-là, les prétendus horaires des États-Majors entrent en jeu. Chacun veut surpasser les autres.

Nos efforts diplomatiques se déployèrent certainement partout, aussi bien en Scandinavie que dans les Balkans et autre part, pour

enrayer l'extension de la guerre. Néanmoins, la guerre prit l'aspect que vous savez. Je voudrais dire qu'après mes conversations avec Hitler, et je suis convaincu que les militaires étaient du même avis, Hitler ne voulait en aucun cas étendre la guerre où que ce fût.

Dr HORN. — Est-il exact que vous avez reçu des renseignements indiquant que les puissances occidentales avaient l'intention d'envahir la Ruhr?

ACCUSÉ VON RIBBENTROP. — Oui, c'est exact. Nous avons continuellement reçu de nombreux rapports. Nos services de renseignements avaient des réseaux très étendus qui, tous, aboutissaient au Führer. Le ministère des Affaires étrangères avait un très petit bureau de renseignements; il comptait plutôt sur les voies diplomatiques officielles. Pourtant, nous avons aussi reçu des rapports prétendant que les puissances occidentales avaient l'intention d'envahir la Ruhr à la première occasion. La ligne Siegfried représentait un obstacle militaire si important du côté de la France, qu'il nous vint évidemment à l'idée qu'une attaque s'effectuerait peut-être par un pays neutre, tel que la Belgique ou la Hollande.

LE PRÉSIDENT. — Combien de temps désirez-vous encore parler, Docteur Horn?

Dr HORN. — Encore une heure ou une heure et demie, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal a écouté avec beaucoup de patience un récit fort détaillé. Tout ce que je puis dire c'est qu'à mon avis, cette profusion de détails ne pourra servir la cause de l'accusé. Nous suspendrons maintenant l'audience.

(L'audience sera reprise le 30 mars 1946 à 10 heures.)